"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 47 Saint-Boniface Jeudi 26 mars 1981



La caisse de Saint-Adolphe a 40 ans

Les paroissiens de Saint-Adolphe, comme nous le rapportent Edmée Le Gal et Denise Hancox, ont célébré un événement communautaire important: le 40e anniversaire de la caisse populaire du village. Sur la photo, de gauche à droite: Marie-Ange Chaput, Louis-Gonzague Chaput, Louise Legal, François Legal, Raymond et Madeleine Lafond, Laurent Bisson.

Au sommaire

Bilan SFM: des comités, des lettres des réunions, et surtout, des études...

Plus de 400 Franco-Manitobains sont retournés chez eux, dimanche dernier, avec, sous le bras, un paquet de nouveaux documents contenant les toutes dernières recommandations à la Société franco-manitobaine, élaborées au cours de deux journées d'assemblée annuelle.

Ils sont de retour dans leur milieu respectif, mais renouvelés par une nouvelle confiance dans la direction de la SFM, stimulés par les informations présentées sur les divers aspects de la programmation en cours, motivés par une meilleure conscience de leur rôle dans le développement des outils pour la collectivité, et changés par un approfondissement de leur sens de valeur personnelle.

Car la formule employée cette année dans les divers ateliers de discussion a nettement favorisé une meilleure diffusion de l'information, une plus grande consultation sur les objectifs de la société et, même, une participation accrue à la prise de décision (puisque l'assemblée générale des membres est devenue "suprême" dans certaines occasions).

Le choix du lieu pour une telle rencontre au sommet n'est pas à négliger: on a eu l'impression d'être chez nous dans ce Collège universitaire de Saint-Boniface où il a fait bon discuter, motiver, écouter et recommander, sans parler d'étudier, pendant la fin de semaine.

L'essentiel était donc de donner à la SFM des assurances et des précisions quant à la façon d'employer à bon escient, durant l'année 81-82, les $615,000 de subvention, les 18 employés et les longues heures de réunions déjà prévues. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que le programme sera très lourd.



Quelques-uns des participants au premier atelier politique.

Les service bilingues à la ville et à la province

Dans le domaine politique (planification et recherche), les gros projets de l'année ont été identifiés: un plan pour la mise sur pied d'un système judiciaire francophone au Manitoba, un document explicitant les besoins des Franco-Manitobains au niveau des services bilingues de la province, une étude sur la création d'une bibliothèque française provinciale, une étude sur les changements à proposer en vue de changer la loi provinciale régissant les services bilingues dans la ville de Winnipeg, des rencontres avec le maire de Winnipeg pour la création d'un bureau des services de langue française dans la capitale, l'identification des possibilités concernant une étude des options dans le contrôle des institutions scolaires, des rencontres avec le Ministère de l'éducation afin que soit approuvé le "plan d'ensemble" de l'éducation française, l'élaboration d'une politique d'accès à l'information à la SFM; et enfin, des rencontres périodiques avec MM. Bockstael, Axworthy et les sénateurs.



On chante à Somerset

Sur la photo on reconnaît les enfants qui ont participé au déjeuner-chantant régional tenu à Somerset, les 14 et 15 mars. Voir le compte-rendu de Odile OSTROWSKI en pages intérieures.

Au chapitre du développement communautaire, où l'on a appris qu'un dossier sur le développement écono-

suite à la 4

OPINION

Quand le peuple est souverain

Les responsables de la Société franco-manitobaine voulaient absolument que l'assemblée annuelle de la fin de semaine dernière ne soit pas une réunion comme les autres. Ils n'ont eu aucun mal à tenir leur pari. L'ombre de la fameuse décision controversée prise voilà maintenant presque un an, dans le cadre du référendum québécois, planait sur tous les esprits.

Bien sûr, les quelque 450 personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'assemblée annuelle ne sont pas venues avec l'idée de demander des comptes sur la "question". Elles se sont amplement contentées du mea culpa prononcé par la présidente dans son rapport: "Nous reconnaissons qu'il y aurait eu d'autres et de meilleures façons de procéder. Il n'était pas sage de bousculer ainsi les événements (...) La leçon a porté fruits".

Maintenant, que l'on ne s'y trompe pas. Le fait que l'auditoire ait chaleureusement applaudi la présidente de la SFM, reconduite dans ses fonctions sans concurrence, ne signifie nullement que la large majorité des Franco-Manitobains ait accepté que le conseil d'administration de la SFM aille à l'encontre d'un sentiment éprouvé par l'assemblée.

"Ce n'est pas le choc des idées qui est nocif dans notre communauté, mais l'apathie et la chicane" a péremptoirement affirmé la présidente. La justification est un peu courte et serait sans doute excessivement mal perçue dans certains coins du pays où l'on veut vivre en français, là où se trouve le vrai monde.

La moins gentille et la plus vraisemblable

Or, la plupart des observateurs sont tombés d'accord: le vrai monde ne s'est pas rendu à l'assemblée annuelle. Et sans doute existe-t-il toutes sortes de bonnes raisons pour expliquer - ou justifier - cet état de fait. La moins gentille et la plus vraisemblable tient à la nature même de cet exercice qu'est la réunion annuelle.

Au-delà de la nécessité légale de tenir une assemblée annuelle, on présente l'événement comme un moyen de donner ses opinions sur les programmes établis par la SFM dans différents secteurs. Au besoin, même, on peut proposer des amendements, sous forme de résolutions passées en plénière, sur des questions de détails.

La notion de suprématie de l'assemblée

Mais en aucun cas la "consultation"prônée lors de l'assemblée annuelle ne peut entraîner autre chose que des corrections sur des points spécifiques, En effet, un changement fondamental d'orientation dans un secteur serait quasiment impossible puisque, lorsque la SFM se présente devant le "peuple", les budgets donnés par le fédéral sont déjà affectés. Il est donc impératif que la SFM trouve d'autres moyens de consulter les gens sur ces programmes.

Par contre, il est clairement ressorti, au moins à deux reprises, que les résolutions adoptées par la majorité des membres de la SFM présents lors du vote doivent absolument lier le conseil d'administration. La déconvenue du "oui/peut-être" aura permis d'avancer, comme jamais auparavant, la notion de suprématie de l'assemblée. Le peuple est souverain.

Ainsi, pour la question de la rumeur concernant une possible vente de **LA LIBERTÉ** (propriété de la SFM), le texte initial avancé par la SFM se lisait comme suit: "(...) toute décision majeure affectant Presse-Ouest (la société éditrice du journal) sera prise en pleine consultation avec la communauté en général et les organismes en particulier".

Le texte final, adopté durant la plénière, était d'une nature différente: "Que toute décision majeure affectant Presse-Ouest ne soit prise sans une pleine consultation de la communauté en général à une assemblée générale de la SFM". L'intention du proposeur de la motion était de donner sans équivoque le pouvoir à l'assemblée, c'est-à-dire aux Franco-Manitobains, de décider de l'avenir du journal.

La suprématie de l'assemblée a encore été explicitement évoquée lors des discussions en plénière au sujet d'une résolution ayant trait à Francofonds, le "United Way" des Franco-Manitobains, qui demandait que la SFM continue à maintenir de façon financière l'administration de Francofonds". Là encore, il apparaît nettement que le conseil d'administration de la SFM est lié au vote unanime des membres.

Des personnes pour se déclarer représentatif

Il serait maintenant extrêmement intéressant que la SFM se penche sérieusement sur l'espèce de précédent créé, pour déterminer jusqu'à quel point les membres élus du conseil d'administration sont prêts à accepter la suprématie populaire.

Il est évident que le sujet n'est pas facile à trancher, d'autant plus que la nature de l'assemblée annuelle, et non seulement son format, pourraient se transformer en fonction de l'orientation qu'on adopterait.

Les responsables de la SFM disposent d'une nouvelle chance pour prouver au vrai monde que l'assemblée annuelle n'est pas un exercice vain où la seule préoccupation des organisateurs est de souhaiter la venue d'un grand nombre de personnes pour se déclarer représentatif.

Les candidats nouvellement élus ont expressément indiqué qu'ils voulaient siéger pour défendre leurs idées plutôt que pour montrer leurs beaux yeux. Le peuple franco-manitobain, qui a été exorté de moins discuter des problèmes et d'envisager des solutions, attend que les belles paroles se concrétisent.

Bernard BOCQUEL

LES BONNES

M. Laurent Desjardins, député néo de Saint-Boniface aurait des angoisses existentielles. Doit-il se représenter ou accepter de siéger à une quelconque commission fédérale sur la boxe? C'était notre bonne qui se passe de "punch line".

***

Le journal universitaire Le Réveil nous apprend, dans sa dernière édition, que presque tout le monde étudie dans ce CUSB" où il fait bon étudier". En effet, le "Boss" ne se contenterait pas, selon Le Réveil, de **lire** son journal, mais de l'**étudier** "pendant son service", sans doute pour mieux éduquer son personnel... Après vérification, des listes d'abonnés, notre secrétariat est en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas de "Boss" au 200, avenue de la Cathédrale.

Après toutes ces belles journées d'assemblée annuelle de la SFM où l'on a parlé à maintes reprises du nécessaire suivi des actions, voilà un bon truc pour se rendre dans les bureaux de la SFM, boulevard Provencher, confié par un employé diligent: "Tu fais semblant d'aller chez le barbier et tu passes tout droit".

***

Un admirateur du motivologue Jean-Marc Chaput et employé de la Société d'État Radio-Canada, par solidarité professionnelle, s'est senti obligé de dire aux journalistes de **LA LIBERTÉ**, après la "motivologation" du sieur Chaput: "Jean-Marc Chaput a dit: "Vivre, c'est vendre". Longue vie à **LA LIBERTÉ.**

***

Lettres

Narration pittoresque

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'espérer qu'il vous soit souvent possible de publier d'autres récits encore de M. Henri Létourneau, comme celui qui a paru dans votre numéro du 12 mars.

On souhaiterait pouvoir se plonger dans tout un recueil de pareilles narrations pittoresques, lumineusement annotées, par ce perspicace observateur et mémoraliste de la vie dans les Prairies au tournant du siècle.

Sosthène de la Gorgendière
Ottawa
le 17 mars 1981

Concert des Blés au vent

Le concert annuel des Blés au vent aura lieu les 27 et 28 mars à 20h30, en la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

Vente de poterie au CCFM

Les pièces de poterie de Georges Léger de Saint-Norbert sont en vente au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher, jusqu'au 12 avril 1981.

La vente se fera les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 17h00 et les jeudis et vendredis de 9h00 à 21h00.

Lettre ouverte à Radio-Canada

M. Léo Rémillard
Directeur région ouest
Société Radio-Canada
541, avenue Portage
Winnipeg, Man.
R3B 2G1

Monsieur Léo Rémillard,

Je viens vous faire connaître ma frustation et mon indignation de la manière cavalière avec laquelle Radio-Canada nous perturbe la présentation des parties de hockey à la télévision. On nous présente les joutes du Canadien soit en différé, soit on nous les boycotte tout simplement, comme ce sera encore le cas cette semaine.

Il est pour le moins étrange que CBC ne diffère jamais les joutes de hockey de la LNH. Est-ce que CBWFT serait devenu un poste de seconde classe?

Il est également étrange de constater que lorsque CBWFT présente au niveau national une partie de hockey, le réseau français ne la présente pas en différé. Est-ce que Radio-Canada serait à la remorque de CBC?

Que peut bien nous motiver à regarder une partie de hockey en provenance de Vancouver, Toronto, sans la présence d'un club de hockey qui incarne le Canada français? Une bonne manière de diminuer davantage votre cote d'écoute.

Dans tout cela, on est tenté de voir une stratégie subtile. Que le réseau anglais impose sa mentalité anti-québécoise, anti-"Canadien" à la région de l'Ouest, serions-nous moins "Canadiens" que ceux de l'Outaouais, du Québec ou des Maritimes?

La majorité de vos fidèles téléspectateurs sont les adultes, les personnes d'âge d'or. Or pour la majorité de ceux-ci, la télédiffusion des joutes du Canadien est un heureux événement, une détente bienfaisante. Étant d'abord au service de cette fidèle population, vous avez fait fi de nos goûts et de nos intérêts. Vous avez pris une décision draconienne sans consulter la population.

Voulez-vous revenir au début de la télévision française dans l'ouest, ou voulez-vous que nous nous contentions d'écouter le hockey à la radio dans le style des années 40, 50?

Nous vous invitons donc à reprendre vos responsabilités, à respecter la population franco-manitobaine, en corrigeant ces décisions arbitraires, irréfléchies, périmées, ridicules et insensées!

Que vaut une participation au Congrès de la SFM, se "péter les bretelles" de satisfaction, alors qu'on se tourne et qu'on exerce de la discrimination à l'endroit des siens?

Redonnez à CBWFT sa programmation rationnelle en ce qui regarde les parties de hockey dont nous jouissons il y a un an et demi. Redorez votre blason, vous serez d'autant plus dignes et nous serons d'autant plus vos fidèles téléspectateurs.

Présentement, vous nous donnez des haut-le coeur.

Joseph A. Roy
Saint-Boniface, Man.
le 23 mars 1981

cc: **LA LIBERTÉ**
SFM

"Folle Avoine" ne fut pas le seul groupe de l'Ouest

Monsieur le rédacteur,

Dans une lettre à **LA LIBERTÉ** du 12 mars, Sylviane et François Lafortune exprimèrent leur appréciation du spectacle de "Folle Avoine" au Cabaret des Jeunes Pionniers dans le cadre du Festival du Voyageur 1981. Les louanges à l'égard de cet excellent groupe sont bien méritées.

J'aimerais, toutefois, afin d'éviter tout malentendu, apporter quelques corrections et clarifications au sujet de deux commentaires inclus dans la lettre.

En vedette au Cabaret, furent des artistes venant du Québec, de la Louisiane, de l'Ontario, de la Saskatchewan, et du Manitoba. Des sept groupes présentés, trois sont franco-manitobains et un, fransaskois. Donc, Folle Avoine ne fut pas le seul groupe de l'ouest au Cabaret cette année. Il y avait également trois Franco-Manitobains: Vincent Dureault, Gilberte Bohémier, et Louis Dubé, qui avec Folle Avoine, ont présenté onze des vingt-huit spectacles au cours de la semaine. Je suis d'accord que onze sur vingt-huit ne représentent pas une proportion idéale, mais il y a plusieurs facteurs qui méritent d'être considérés lorsque l'on cherche une explication.

Le Festival du Voyageur est, sans aucun doute, le plus grand "showcase" d'artistes francophones au Manitoba. La très grande majorité de ces derniers y trouvent l'occasion de se produire sur scène que ce soit à un des nombreux relais, aux soirées spéciales, au "Winnipeg Inn", ou autre hôtel. etc...

Il y a autant de travail disponible, sinon plus, que d'artistes disponibles. Aussi, le cachet du Cabaret étant 100% francophone et à base folklorique - animation et participation de l'auditoire, chansons à répondre, etc...nous pouvions difficilement engager des groupes "hard rock" ou genre "piano bar". Il y a des contrats ailleurs pour eux aussi.

Le Conseil jeunesse provincial, par l'intermédiaire du Cabaret des Jeunes Pionniers, est fier de pouvoir offrir au public, tout en encourageant les artistes de chez-nous, un spectacle varié et de qualité. Je ne peux qu'espérer qu'à l'avenir, nous pourrons augmenter davantage la participation des nôtres au Cabaret des Jeunes Pionniers.

Bien à vous,
Dennis P. Connelly
Coordonnateur des projets spéciaux
Conseil jeunesse provincial
Saint-Boniface
le 20 mars 1981

alphonse© par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



Candidature bilingue

Monsieur Marc Rochon
Directeur général-opérations régionales
Citoyenneté et langue officielle
Secrétariat d'État
OTTAWA, Ontario
K1A OM5

Monsieur,

Nous avons remarqué que le poste de directeur régional du Secrétariat d'État à Winnipeg (No 80SM-OC-SEC-RB-3103) a été annoncé à maintes reprises dans le "Winnipeg Free Press" mais non pas dans **LA LIBERTÉ**, seul journal de langue française au Manitoba.

L'amendement à ce poste, qui a également paru dans le "Winnipeg Free Press" précisait que la connaissance des deux langues officielles du pays était essentielle. Nous sommes étonnés de constater que la fonction publique aurait songé à rechercher des candidatures bilingues sans annoncer le poste dans notre hebdomadaire de langue française.

Il nous semble que si l'on désire susciter des candidatures de francophones (c'est là que se trouvent généralement les candidatures bilingues), l'on devrait prendre les moyens nécessaires pour encourager leur participation. La parution de cette annonce dans **LA LIBERTÉ** nous semble d'importance capitale.

Pouvons-nous compter sur une intervention de votre part pour rectifier cette anomalie? Nous vous en serions reconnaissants.

Veuillez agréer, cher Monsieur Rochon l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lucille Roch,
Directrice générale
Saint-Boniface
le 16 mars 1981

c.c.: Madame Rosalie Bernier
Fonction publique du Canada
Monsieur Bernard Bocquel
Rédacteur en chef
Monsieur Maurice Gauthier
Représentant du Commissaire
aux langues officielles

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Apprendre à respecter les curés

M. le rédacteur,

Les lettres de Rino Ouellet, de Cécile Gagné, de Henri Boulet et de Mme D.M. Van Leusden m'ont écoeuré.

Depuis la démolition de l'église de Saint-Pierre tout ce qu'on a lu dans votre journal sont des abus contre les religieux, les curés de paroisse en particulier.

Des lettres de ce genre, M. le rédacteur, ne méritent que la poubelle. Vous savez, chez nous, on a appris à respecter les curés par nos parents qui sont catholiques romains fervents.

On est porté à croire que la plupart des gens n'ont plus besoin du Bon Dieu. On entend parler des curés de tous côtés (surtout en mal).

Il me semble que ce serait une bonne résolution de Carême, de terminer ces lettres de sottises. Enfin, si ça se continue je brûlerai le journal dès qu'il entrera dans ma maison, ou bien ne l'envoyez plus... C'est le temps qu'on se réveille avant d'aller chez le diable!

Laurent Jolicoeur
Giroux
le 20 mars 1981

De nombreuses recommandations aux ateliers

(suite de la une)

mique a été ouvert à Saint-Léon, que les journaux dans La Montagne seront réorganisés et des bibliothèques mises sur pied, que le bonspiel provincial a été organisé, qu'un rapport sur la culture de l'ail a été publié, que les liens avec l'archevêché ont été maintenus, que des suites au sondage sur les besoins des permanents ont été données, que du travail de base a été poursuivi dans plusieurs communautés, les recommandations ont été moins nombreuses.

La plus importante concerne une étude en vue d'établir la "possibilité d'avoir des agents dans toutes les régions où la demande se fait sentir". On a en effet noté que le travail de l'agent de La Montagne, M. Alfred Fortier, a porté fruit.

Une autre recommandation, non moins ambitieuse, a visé l'étude de la possibilité de mettre sur pied un quotidien francophone "reflétant la réalité de notre communauté". Mais elle a été défaite sans scrupules lors de la plénière de dimanche.

Il reste que la première priorité de l'année au niveau du développement communautaire consistera dans l'élaboration, par un comité de réflexion (au niveau du personnel), portant sur une "définition et une action qui répondent réellement aux besoins que vivent quotidiennement les Franco-Manitobains".

Les participants à l'atelier économique se sont montrés satisfaits des actions accomplies au cours de l'année. On a signalé en particulier l'embauche de trois agents de développement pour les conseils économiques de la Rivière-Rouge et de Saint-Boniface et pour le dossier des clubs de placements, d'innombrables rencontres avec des gens pour le recrutement des membres desdits conseils, l'accueil des demandes d'information, les nombreuses liaisons avec des agences gouvernementales, le travail d'élaboration d'un "catalogue des données sur le territoire afin d'avoir un outil de promotion", et l'organisation de la publication d'une série de chroniques économiques.



Le nouveau conseil d'administration de la SFM. De gauche à droite: Gilles Fréchette, Claude Blanchette, Léo Robert, Robert Rey, Gilberte Proteau, Michel Lachiver, Stella Archambault, Jean Lalonde et Léo Le Tourneau.

Les actions prévues

Pour l'année qui vient, on se propose, entre autres, de former quatre ou cinq nouveaux clubs de placement et de "préparer les deux conseils économiques à faire des demandes de financement (hors-budget) de la SFM pour la fin de l'année 1982". Comme actions, on prévoit le renforcement de la participation et de la structure des conseils, l'opérationalisation des services offerts et des réponses aux nouvelles demandes de consultation.

Quant aux recommandations, on a suggéré la création d'une fédération des clubs de placement et d'une filiale des caisses populaires pour la gérance de capitaux de risque. Les agents de la SFM ont également profité de l'occasion pour demander au CUSB et aux caisses de prendre leur place dans le développement économique, aux côtés du bras politique.

L'organisme Francofonds a été confirmé dans son mandat et continuera à bénéficier d'octrois de la SFM pour son administration.

Le bilan des activités dans le domaine des loisirs se résume à l'organisation de deux projets importants, en marche depuis quelques années: "Étudiant-animateur" et "Soleil-surprise". En plus de son travail de consultante, la coordonnatrice a entrepris des démarches pour obtenir, de la province, un site permanent pour un camp d'été (familles et groupes) en français.

Un réseau de compétitions

Lors de l'atelier, on a recommandé que la SFM et la Fédération des comités de parents établisse un réseau de compétition entre les équipes sportives des écoles françaises. Puisqu'il reste encore de nombreux besoins à combler à l'échelle provinciale, le secteur des loisirs se penchera, au cours de l'année, sur la rédaction d'un rapport sur la situation des loisirs au Manitoba, en particulier sur les services offerts en français, de façon à orienter son action.

Les trois quarts des 44 préscolaires de la province ont été visités au cours de la dernière année, nous ont rapporté les responsables de l'atelier préscolaire. Ce secteur coordonne les activités du Centre de ressources "Soleil", la publication d'un bulletin mensuel, le Mini-journal qui regroupe 200 abonnés, et des rencontres, des cours ainsi que des ateliers pour la formation des personnes impliquées au niveau du mouvement.

Les agents se proposent de continuer à promouvoir la communication entre les groupes, à étendre le réseau des prématernelles, à leur assurer l'accès aux ressources pédagogiques et à prévoir l'afflux de fonds provenant des agences gouvernementales.

Le thème de l'assemblée annuelle était: Chantons-la notre chanson! Pour les 18 employés et les neuf membres du conseil d'administration, qui tentent d'élargir la chorale, il reste de nombreux couplets à composer.

Jean-Pierre DUBÉ

BILLET

On était dans la parade

Quoi de plus reposant, après deux dures journées de travail, que de pouvoir rire un bon coup pour se relaxer. Dans ce sens, la performance du Québécois Jean-Marc Chaput, qui s'est gentillement bombardé "Motivologue", mérite d'être applaudie. Car on a ri, et on a parfois ri de bon coeur, à écouter ce comédien de style après la plénière de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.



"Deux pour cent font la parade" explique Jean-Marc Chaput.

Pour motiver quelqu'un, il n'existe pas 36 solutions. Il faut lui faire comprendre que c'est "lui qui mène", pour reprendre l'idée centrale de M. Chaput. Et surtout, il s'agit de faire admettre aux gens que si ça va mal, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux. Pour réussir, il s'avère nécessaire de déployer une vision positive de l'existence, de se montrer tenace, agressif, et quoi d'autre encore.

Surtout, il faut de l'action, encore de l'action et toujours de l'action. Au panier les chers comités consultatifs spéciaux mixtes permanents chargés de rédiger des études qui permettront de mettre sur pied le bon comité qui tracera la vraie voie. Fini le temps des études, des rapports, des formulaires en quatre exemplaires. À bas les défaitistes qui ne donnent pas à Francofonds aujourd'hui sous le fallacieux prétexte qu'ils veulent d'abord s'assurer que l'entreprise marche. Action, action, action.

Il y a la manière

Bravo. C'est bien vrai que lorsqu'on reçoit un coup de pied dans le derrière, on peut toujours se consoler en se disant qu'on est au moins deux pieds en avant du généreux donateur. Quand les choses ne vont pas bien, on est souvent prêt à se laisser remonter le moral, on est toujours prêt à se faire dire qu'on devrait bouger plutôt que de passer des résolutions. Mais il y a la manière.

Et dans ce sens, M. Chaput a abusé de son public. Bien qu'il ait apporté des correctifs à sa façon de présenter son message, on avait parfois la triste impression qu'il s'adressait à son public habituel de vendeurs en quelque chose. On ne vend pas de la francophonie comme de la crème glacée.

Sans compter qu'il a utilisé deux tableaux noirs pour noter les points-clés de son raisonnement "motivologuant", ce qui le mettait dans la position du professeur expliquait doctement à ses élèves comment s'y prendre pour résoudre une équation au deuxième degré. Cet artifice dont il se sert pour impressionner des vendeurs, il aurait décemment pu s'en passer. On est assez fin pour comprendre ce que l'on doit comprendre

Selon lui, deux pour cent des gens font une parade, huit pour cent regardent la parade et 90 pour cent ignorent qu'il y a une parade. M. Chaput aurait dû donner aux gens auxquels il s'adressait le crédit que la très large majorité d'entre eux était dans la parade.

Bernard BOCQUEL

TRIBUNE LIBRE

"Notre vitalité dépend de notre solidarité"

Cette année, les participants à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine ont pu entendre, contrairement à la tradition, un rapport annuel plus aéré, dont nous publions les extraits les plus significatifs.

(...) Il y a un an, alors que j'acceptais la présidence de la SFM, j'étais loin de me douter avec quelle force je serais projetée dans l'arène politique, pendant une des périodes les plus angoissantes de l'histoire du Canada. Le référendum au Québec, puis le débat constitutionnel, tour à tour, ont demandé à la SFM toute entière un déploiement énorme d'énergie, et lui ont apporté une visibilité nationale qu'elle n'avait jamais connue.

Agir dans de tels moments, c'est écrire l'histoire de son pays, de son peuple. C'est là un honneur, et aussi une lourde responsabilité.

Je voudrais donc partager avec vous quelques-uns de ces moments intenses, et voir quels messages, quelles visions nous pouvons en tirer, car ce fut pour nous une période de découvertes et de réflexions en profondeur.

Notre position vis-à-vis du référendum du Québec! Oserais-je en parler? Mais bien sûr! Car on ne peut pas passer sous silence ce qui a fait couler tant d'encre.

Il y a des moments où l'on ne peut pas se taire. Il y a parfois des choses à dire, et en dépit de tout, on sent qu'il faut parler.

Nous sentions que le référendum nous fournissait un moment unique pour nous faire entendre. Nous avons donc voulu utiliser cette occasion pour dire à nos gouvernements fédéral et provincial qu'en tant que francophones et en tant que Canadiens, nous avions besoin d'une nouvelle entente - une nouvelle constitution qui nous reconnaîtrait comme peuple, qui enchâsserait nos droits linguistiques et éducatifs, et qui nous ferait justice en tant que collectivité. Nous tenions aussi à leur faire savoir qu'en tant que peuple fondateur, les Canadiens français devraient être assis à la table de négociations.

Notre prise de position référendaire était un moyen pour nous faire entendre. Et nous avons été entendus, nul doute là-dessus! Mais que de déchirements au sein même de notre collectivité...

Nous n'avons aucune intention de faire d'autres surprises

Tout au long de cette crise, nous avons évalué notre moyen et les réactions ainsi provoquées, et nous avons constaté qu'un bon nombre de nos compatriotes, indépendemment de leur opinion personnelle face au référendum, critiquèrent non pas le contenu de notre décision, mais notre processus décisionnel dans cette affaire. Nous reconnaissons - et c'est tellement plus facile d'être perspicace après l'événement - qu'il y aurait eu d'autres et de meilleures façons de procéder. Il n'était pas sage de bousculer ainsi les événements, surtout sur une question aussi chargée d'émotions. La leçon a porté fruits. Je tiens à vous assurer que nous n'avons aucunement l'intention de vous faire d'autres surprises de ce genre cette année!

Toutefois, cette crise nous a éclairés sur bien des points, et nous y avons capté un message des plus importants: notre vitalité collective dépend de notre solidarité interne. Aucun gouvernement, aucune loi, aucune subvention ne peut assurer notre unité et notre force.

Cela dépend entièrement de nous. Ensemble, nous pouvons vivre, et vivre en français; mais séparés, désunis, nous mourrons, car nous n'avons pas les nombres suffisants pour entretenir des divisions. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes obligés d'être toujours tous d'accord!

Ce n'est pas le choc des idées qui est nocif dans notre communauté, mais l'apathie et la chicane. Et je peux personnellement vous dire que très peu de Franco-Manitobains furent apathiques après le 1er avril 1980! Quant à la confrontation, elle nous a réveillés, et nous a poussés à nous resserrer les coudes. Avec un peu de bonne volonté, la solidarité, c'est possible!

Suite à cet épisode, je tiens à vous dire que nos relations avec nos gouvernements fédéral et provincial se sont rétablies; elles sont plus fortes qu'avant. Là aussi, il a fallu se parler dans la barbe, mais ce fut pour le mieux.

Chevauchant le référendum du Québec, il y eut la question de la refonte constitutionnelle, qui se discute encore, d'ailleurs.

Là encore, nous n'avons pas hésité à nous faire entendre, tant au comité fédéral qu'au provincial. Nous avons réitéré combien nous avons besoin de lois justes et équitables pour faciliter et encourager notre développement. L'histoire nous prouve, hélas, que ces lois nous sont trop souvent déniées. Les comités nous ont encore une fois écoutés, mais nous ont-ils entendus?

Le projet constitutionnel présentement débattu à Ottawa nous apporte quelques gains, certains assez intéressants, mais ne redresse pas tous les torts qu'on a subis, et ne fait pas justice à nos frères de l'Ontario. Les enjeux politiques sont souvent plus forts que la justice. Il faudra donc continuer nos revendications.

Le message se répète: c'est sur nous-mêmes qu'il faut compter. Sommes-nous prêts à y consacrer le temps et l'énergie que ça demande, et à prendre les moyens, radicaux si nécessaire, pour contrôler nos institutions, pour gérer notre croissance? La réponse ne dépend ni de moi, ni du conseil de la SFM. La réponse dépend de l'engagement de chacun à l'intérieur d'une grande collectivité francophone manitobaine. Les conditions sociales sont de plus en plus difficiles. Quelle qualité de vie française désirons-nous? À cette question, chers amis, chacun de nous doit répondre, pour ensuite agir.

Où en serons-nous en l'an 2000? Nos objectifs sont-ils clairs?

C'est dans cette optique que, depuis quelques temps, la SFM tente d'orienter ses programmes: rehausser notre qualité de vie française, répandre du français dans notre vie de tous les jours, faire éclater le français à l'extérieur des murs de la maison et de l'école. Nous offrons donc des services à la collectivité francophone, en éducation préscolaire, en loisirs, en économie, ainsi que certains services communautaires. Nous savons très bien que plusieurs de ces services existent déjà dans la province, mais en anglais seulement. C'est parce que nous les voulons en français que nous les avons initiés; mais à la longue, il faudrait que les communautés s'organisent dans leur coin, il faudrait que la pression collective devienne telle que les gouvernements, provincial ou municipaux, assument enfin en français les responsabilités qu'ils assument depuis longtemps déjà en anglais. Épaulons-nous, et marchons.

Cette année fut lourde de travail et de fruits dont certains, avouons-le, furent quelque peu amers. Qu'importe! Nous en sortons enrichis. Au seuil des années 80, nous savons plus que jamais que notre vitalité et notre épanouissement dépendent de notre volonté et de notre détermination. C'est notre pouvoir d'initiative et de développement, notre regroupement et l'organisation de nos institutions dans nos communautés qui assureront notre, vie, et notre vie en français.

Où en serons-nous en l'an 2000? Que voulons-nous devenir en tant que collectivité d'ici la fin du siècle? Nos objectifs sont-ils clairs? Avons-nous toujours ce sens d'appartenance à un peuple fier, à une race française, à une collectivité franco-manitobaine?

La SFM a amorcé, cette année particulièrement, des éléments de réponses, mais chacun de nous en possède d'autres, et c'est ensemble qu'il faut travailler, ensemble qu'il faut se fixer des buts.

Sachons, pour cela, nous accepter tels que nous sommes, avec nos similarités et nos différences, pour raviver notre fierté, et présenter aux anglophones une image de confiance et de solidarité.

Quatre-vingt-dix ans d'injustices ne nous ont pas fait mourir; n'allons pas commettre un suicide. Ne parlons plus de nos différences, mais vantons nos ressemblances. Discutons moins de nos problèmes, envisageons plutôt des solutions. Le temps de se déchirer est passé, le temps de se renchérir commence.

Chantons-la notre chanson! Oui, chantons-la avec fierté, courage et persévérance. Et si nous ne pouvons pas toujours chanter à l'unisson, au moins, chantons ensemble la même chanson!

Gilberte PROTEAU

Suite à la grève de Saint-Adolphe

La qualité des soins est menacée au foyer

Une grève rotative commencée, mercredi 10 mars, au Centre hospitalier de Saint-Adolphe a donné lieu, le lendemain, à une espèce de renvoi de quelque 42 travailleurs du foyer à soins personnels.

Pour ces membres du local 308 de l'Union internationale des employés de soutien (UIES) qui ont obtenu leur reconnaissance officielle comme groupement négociateur à l'automne 1980, une chose est sûre: l'exploitation dont ils sont victimes depuis quelques années va devoir cesser.



Quelques-unes des membres de l'UIES qui piquettent devant le Centre hospitalier de Saint-Adolphe depuis le 11 mars.

Après plus de deux semaines de manifestations devant le centre hospitalier, on ne sait toujours pas s'il s'agit d'une grève, d'un lock-out ou d'un congédiement illégal. Car les 42 travailleurs ont été remplacés, dès le 11 mars, par des briseurs de grève et ont été invités, par le propriétaire de l'établissement, M. Normand Brousseau de Winnipeg, à faire des demandes d'emploi pour retrouver leurs postes.

Les manifestants sont unanimes dans l'analyse de la situation, et tout indique, si l'on en juge par le rassemblement public tenu dimanche dernier à Saint-Adolphe, que la paroisse toute entière les appuie. Selon eux, l'unique propriétaire de l'institution s'est opposé à la constitution d'un syndicat au niveau des services auxiliaires de son entreprise, et il refuse de faire face à leurs demandes d'augmentations salariales, faites depuis octobre en vue d'une première entente collective.

$3,65 de l'heure?

Les revendications de ces travailleurs, dont une vingtaine sont résidants de Saint-Adolphe, paraissent parfaitement légitimes, syndicat ou non. En effet, en 1981, un salaire de $4,20 de l'heure, pour un employé ayant à son actif 12 ans de service, est très discutable. Et, selon les manifestants, la moyenne de leurs salaires se situe aux environs de $3,65, tandis que, dans les autres maisons semblables dans la province, le taux-horaire est de 40 pour cent plus élevé.

Mais alors que les membres du nouveau groupement d'employés de soutien demandent la parité salariale avec les autres locaux de l'UIES, le propriétaire leur aurait offert un contrat qui leur donnerait, dans cinq ans, une moyenne de salaire de $5,00 de l'heure. On voit ainsi de quel bois se chauffe M. Brousseau, dont l'attitude d'exploiteur à l'endroit de ses employés les a amenés à se constituer en syndicat.

Malgré la désuétude de l'édifice (un ancien couvent construit au début du siècle), et l'apparente indifférence de son propriétaire, la maison est réputée pour l'excellente qualité des soins dispensés auprès des 66 vieillards de la région qui y habitent. C'est du moins l'avis des syndiqués et des autorités de la paroisse. Mais selon une des manifestantes, Mme Mae Goulet, le bien-être des patients est durement compromis depuis l'arrivée des briseurs de grève, venus de maisons à soins personnels situés à Saint-Norbert, et appartenant à M. Brousseau.

Il paraît donc de plus en plus douteux de laisser à des entreprises privées, qui ont comme premier objectif la recherche du profit, la direction des services de soins de santé, et plus particulièrement les soins aux personnes âgées. Cette responsabilité envers les vieillards incombe, sinon aux gouvernements, du moins aux communautés où ils ont vécu.

Une solution à long terme

Étant donné la nouvelle sensibilité des gens de Saint-Adolphe face au problème et le désir exprimé par M. Brousseau de se défaire du centre hospitalier - l'édifice ne rencontre pas toutes les exigences du code du bâtiment en raison de son âge - toutes les conditions, pour la mise en oeuvre d'un service de type communautaire, semblent réunies, comme en 1976.

En effet, le gouvernement néo-démocrate de cette époque avait ébauché, en collaboration avec les autorités locales, un projet de maison de soins personnels, qui serait devenu la responsabilité d'un organisme sans but lucratif. Le financement du projet aurait été abandonné à la suite du changement de gouvernement.

La province va néanmoins devoir intervenir dans le conflit. Déjà, la Commission du travail a demandé des déclarations assermentées aux divers groupes d'employés de la maison et les négociations, sous l'égide d'un conciliateur nommé par le ministère, doivent reprendre sous peu.

Il reste à souhaiter qu'au-delà des solutions à des crises, on trouvera le moyen de garantir, à long terme, aux personnes âgées, la qualité des soins de santé qui reviennent de droit à ceux et celles qui ont façonné leur communauté.

Jean-Pierre DUBÉ

Les Petites Nouvelles

Les subventions aux organismes

Lors de l'assemblée annuelle de la SFM, le député de Saint-Boniface et secrétaire parlementaire du ministre des Transports, M. Robert Bockstael, a annoncé le montant des subventions du Secrétariat d'État, pour l'année qui débutera le 1er avril, pour certains organismes de la communauté.

Ainsi, la SFM se voit attribuer $615,000, le Centre culturel franco-manitobain $170,000, le Conseil jeunesse provincial $122,000 et la Fédération provinciale des comités de parents $90,000. Par ailleurs, la Société historique de Saint-Boniface a obtenu $156,000 pour administrer la résidence Louis-Riel.

Un nouveau service pharmaceutique

L'association des pharmaciens du Manitoba a lancé un nouveau service provincial d'éducation dans le domaine des médicaments que l'on peut se procurer sans ordonnance.

Le programme comprend la publication d'une liste des précautions à prendre dans l'utilisation des médicaments, fixée sur une grande pancarte dans près de 150 pharmacies de la province.

Tout en encourageant la communication entre le consommateur et le pharmacien, le programme offre des informations importantes sur les questions des intéractions entre diverses drogues, des effets secondaires, des dépendances et des effets nuisibles sur certaines conditions médicales.

On demande des expositions

La date limite pour soumettre les demandes d'exposition au Centre culturel franco-manitobain a été remise au 31 mars 1981.

Tous, artistes et artisans, amateurs ou professionnels, groupes ou organisations sont les bienvenues à présenter leur curriculum vitae, des photos ou diapos de leurs oeuvres et une description de leur projet.

Un comité de 3 personnes fera la sélection.

Entre le mois de juin 1981 et mars 1982, les projets acceptés seront exposés pour une période d'un mois.

Le Centre culturel franco-manitobain assume tous les frais de vernissage et de publicité et retient 20% de commission sur les ventes de tableaux, 15% sur l'artisanat.

Pour toute autre information, communiquez avec Lise Brémault au 233-8972.

Un nouveau service provincial de langue française sera bientôt ouvert

Le Premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a annoncé en Chambre, vendredi 20 mars, la création d'un "small" service de langue française au sein du ministère des Affaires culturelles et du patrimoine.

Sous l'autorité du sous-ministre, M. René Préfontaine, le nouveau service aura le mandat suivant: consulter la communauté quant aux services attendus de la province à la suite du jugement du 13 décembre 1979 de la Cour suprême du Canada, et acheminer ces demandes auprès des divers ministères afin de faciliter la mise en oeuvre de programmes et de services bilingues.

La décision du gouvernement, a fait savoir M. Lyon, fait "suite à des études plus poussées et des consultations avec différents organismes et personnes intéressées". En effet, la présidente de la SFM, Mme Gilberte Proteau a expliqué, lors de l'assemblée annuelle en fin de semaine, que la société avait fait la demande d'un tel service, mais sans vraiment y croire.

L'annonce a été faite, par coïncidence, à la veille de l'assemblée... Celui qui, depuis plus d'un an, agit comme agent de liaison entre la communauté franco-manitobaine et le gouvernement, M. René Préfontaine, a indiqué que deux postes seront créés très bientôt et que le nouveau service, qui sera situé 390, avenue York à Winnipeg, pourra ouvrir ses portes dans quelques mois.

M. Préfontaine a déclaré que le niveau du salaire du directeur du service, constitue une indication de l'importance accordée au poste. En effet, selon le sous-ministre, ce fonctionnaire sera appelé à transiger avec les plus hauts commis de l'état et les chefs de la communauté francophone.

Déjà, les services bilingues au Manitoba ont connu des progrès, a ajouté le Premier ministre devant l'assemblée législative. Au 15 février, 30 lois (750 pages de textes) avaient été traduites. Et s'ajoutent au bilan, 14 demandes pour des services d'interprétation simultanée, soit 13 dans les Cours de justice et une pour les audiences publiques sur la constitution.



M. René Préfontaine

C'était pourtant si simple, on aurait du y penser... Il n'était pas nécessaire de "chanter une chanson" au gouvernement conservateur, mais de demander civilement.

Jean-Pierre DUBÉ

Le Mot des Parents



L'exécutif et le personnel de la Fédération provinciale des comités de parents tiennent à remercier tous les parents, animateurs et gardiens qui, par leur intérêt à la cause de l'éducation de leurs enfants, ont fait du Colloque annuel de la FPCP un succès sans précédent.

À la prochaine!

Cette chronique est commanditée par la:

**Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.**

Association de l'école secondaire du collège Saint-Boniface

À une réunion générale, appelée le 16 mars, 1981, à la demande du directeur général M. Georges Derenchuk, et par l'entremise de M. Léo Blanchette, directeur de l'école secondaire, les parents du collège se sont réunis pour élire un représentant au comité consultatif de la division scolaire. A été élu à l'unanimité: M. Gilbert Fournier.

Une nouvelle programmation

Au delà de 400 personnes ont assisté à deux soirées informatives au sujet des nouveaux cours qui seront offerts au collège secondaire dès septembre 1981. Nous sommes reconnaissants au comité "de téléphone" pour leur beau travail.

Culture

Suite à un exercice de sensibilisation au collège secondaire durant la semaine du Festival, nos jeunes ont pris conscience de ce qui leur permet de vivre en français dans notre école.

Exemples:

- les parents et les professeurs leur parlent seulement en français
- la vie culturelle est offerte en français
- les cours à l'école sont en français
- discipline personnelle (volonté)
- on a le droit de vivre en français
- le désir est là
- le parler en français à l'école est obligatoire
- nos amis sont francophones
- la réalisation de l'importance du bilinguisme dans une carrière est là.
- la fierté s'y trouve
- l'ambiance dans les classes est en français
- les services sont offerts en français: la cafétéria, le bureau, orientation, administration
- nos amis parlent français
- les comités fonctionnent en français
- Saint-Boniface est français
- Conseil jeunesse provincial - français



Filles senior

Arrière (de gauche à droite): Robert STANNERS (entraîneurs), Jo-Anne MARCOUX, Anne-Marie BERNIER, Lynn PRÉJET, Jacqueline LACROIX, Rachelle FRÉCHETTE.

Avant (de gauche à droite): Jeanne DÉSILETS, Christine LACHANCE, Kim MALO, Michelle PARADIS.

Les filles senior ont joui d'une bonne saison, terminant en deuxième place dans la conférence SCAA, avec une fiche de 6 victoires et deux défaites. C'est la seule équipe du Collège qui n'a subi aucune défaite à domicile, soit en saison régulière, soit aux éliminatoires. Elles ont perdu en demi-finales contre Pierre Radisson par un pointage de 48 à 47.

Sports

Lutte: Champions provinciaux

Rossel Marion de la 12e année ainsi que Paul Vallée de la 10e année ont représenté la province au tournoi national qui a eu lieu les 19, 20 et 21 mars 1981.



Filles - 9 année "Championnes de la division scolaire de Saint-Boniface"

Dernière rangée: (debout de gauche à droite):
Janine Arnaud, Aline Prairie, Joanne Robert, Sonia Lanctôt, Nicole Deschênes.

2e rangée (à genoux):
Marie Rivard, Lise Larochelle, Ginette Boulianne (No 12)

1ière rangée (de gauche à droite):
Edgar Fouillard (entraîneur), Brigitte Lambert (capitaine), Annette Danis (cap.), Denise Grouette (gérante).

Fiche de l'année 1980-81: 9 victoires et 3 défaites (dans la Division scolaire de Saint-Boniface)

Demi-finales: (3 mars) CSSB (27) vs J.H. BRUNS (10)

Finale: (10 mars) CSSB (25) vs LOUIS RIEL (11)
(Championnat de la Division scolaire de Saint-Boniface)

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Le rôle des prévisions dans la planification d'une expansion

Tout comme elles décideront de la bonne implantation d'une nouvelle entreprise commerciale, les prévisions d'exploitation sont la clé même de l'expansion d'une entreprise existante.

La première question d'un bailleur de fonds éventuel qui reçoit une demande de financement pour une expansion préconisée sera, vraisemblablement: "A quel genre de compte d'exploitation puis-je m'attendre après un an?"



La réponse se présente sous la forme de prévisions d'exploitation fondées sur les récentes activités de l'entreprise et sur celles qu'elle pourra raisonnablement entreprendre.

En général, les prévisions d'exploitation portent sur une période d'un an. Il peut également s'avérer utile de ventiler cette projection en périodes de trois ou six mois ou, pour faciliter la planification à long terme, d'établir des prévisions quatre ou cinq ans à l'avance.

La préparation des prévisions d'exploitation devrait être fondée sur l'état des résultats le plus récent de l'entreprise. Elle devrait tenir compte de l'incidence anticipée de l'expansion préconisée sur les recettes, les dépenses et, par conséquent, sur les bénéfices.

Dans le cas des recettes éventuelles, les prévisions d'exploitation doivent tenir compte des facteurs tels que: production accrue résultant d'espace supplémentaire et d'un meilleur emplacement, et hausse des ventes.

En ce qui concerne les dépenses anticipées, il faudra tenir compte du nombre d'employés et du montant global des salaires, de la hausse des taxes, des frais de livraison et des primes d'assurance, des paiements d'intérets plus élevés, des hausses de loyer et de la possibilité d'un plus grand nombre de mauvaises créances.

La préparation des prévisions d'exploitation ne doit pas prendre trop de temps, mais quels que soient les efforts requis, ils seront récompensés par certains avantages:

1) du fait que les prévisions d'exploitation d'une entreprise existante sont fondées sur ses antécédents, elles permettent d'en apprendre davantage sur cette entreprise;

2) du fait qu'elles permettent d'entreprendre une étude approfondie des résultats antérieurs d'une entreprise, les prévisions peuvent faire apparaître des possibilités d'accroître ses recettes;

3) du fait que l'on étudie les antécédents, les prévisions peuvent contribuer à attirer l'attention sur certains secteurs où l'on devrait davantage surveiller les dépenses;

4) les prévisions permettront de prendre une décision à la lumière des différents choix qui pourraient se présenter à la veille d'une expansion. Ce sont, notamment: choix entre acheter ou louer les biens d'équipement, construire un nouvel immeuble ou rénover l'ancien ou, encore, modifier sa gamme de produits;

5) la comparaison entre les prévisions et les résultats réels peut également contribuer à identifier les secteurs prometteurs ou problématiques. Les renseignements que l'on peut obtenir sur les activités d'une entreprise en préparant des prévisions d'exploitation peuvent ne pas nécessairement être ceux que l'on recherche. Cependant, du fait qu'elle incite le propriétaire d'une entreprise à se tourner vers l'avenir, la préparation de ces prévisions d'exploitation peut l'aider à déceler des problèmes avant qu'ils ne deviennent urgents.

Comme on peut le constater, il peut être fort utile pour une entreprise de préparer des prévisions d'exploitation, même si elle n'a pas de projets d'expansion immédiate.

Ce type d'analyse fondamentale est l'un des moyens les plus utiles dont un propriétaire dispose pour planifier l'évolution de son entreprise et retenir la solution qui s'impose, parmi tant d'autres.

Les prévisions d'exploitation ne sont pas nécessairement exemptes de lacunes. Elles augmentent cependant les chances de succès.

Banque fédérale de développement

L'association des commercants du vieux Saint-Boniface

L'association ira de porte en porte dans les prochaines semaines pour effectuer un sondage auprès des commerçants de Saint-Boniface afin d'avoir le plus d'information possible pour le développement d'un plan d'action de revitalisation du secteur commercial.

C'est notre Association qui travaille pour la communauté, alors n'hésitez pas à répondre à votre questionnaire.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

La Coopérative de Saint-Léon fut fondée en 1942 et depuis, sous la direction de son directeur-gérant, M. Raynald Labossière, la Coopérative a constamment grandi d'une année à l'autre même à travers les récentes années de récession économique.

- Le chiffre d'affaires pour 1980 est de $6,147,000.00.
- Le nombre d'employés est de 80 à plein temps et d'un 50 additionnels durant l'été.
- Son actif en fin d'année 1980 était de tout près de $3,000,000.00.
- Les membres ont près de $2,000,000.00 en équité dans la Coopérative, soit en réserve générale, en actions ou en épargne.
- En 1980, la Coopérative de Saint-Léon a acheté la Coopérative de Manitou à un coût de $325,000.00, prenant ainsi en charge ses services d'épicerie, engrais, et produits petroliers.
- Pour les Canadiens-Français de Saint-Léon et des environs, ces chiffres démontrent clairement l'impact que peut avoir une Coopérative sur le développement économique de la région. La coopération et l'entraide économique, ça marche main dans la main!

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'Etat du Canada

Collège Universitaire de Saint-Boniface

CUSB

COURS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ - 1981

Cours de printemps (intersession)

Mardi et jeudi de 19h à 22h - **1er semestre:** 22 avril au 26 mai
2e semestre: 27 mai au 30 juin

Français 44.221 - Cours de langue (6 cr.) (semestres 1 & 2)
Biologie 71.123 - Biologie "A" (6 cr.) (semestres 1 & 2)
Éducation 63.202 - Techniques d'enseignement en immersion I (3 cr.) (1er semestre)
63.399 - Techniques d'enseignement en immersion II (3 cr.) (2e semestre)

Lundi et mercredi de 19h à 22h **1er semestre:** 22 avril au 26 mai
2e semestre: 27 mai au 30 juin

Religion 20.339 - l'église aujourd'hui (6 cr.) (semestres 1 & 2)
Psychologie 17.345 - Psychologie de la personnalité (3 cr.) (1er semestre)
17.346 - Psychologie de l'anormal (3 cr.) (2e semestre)
Éducation 63.208 - Perfectionnement de l'expression orale (3 cr.) (1er semestre)
63.202 - Introduction à la linguistique (3 cr.) (2e semestre)

Cours d'été

Lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 **1er semestre:** 2 juillet au 22 juillet
2e semestre: 24 juillet au 14 août

Français 44.339 - Littérature contemporaine - poésie & roman (6 cr.) (sem. 1 & 2)
Anthropologie 76.105 - Origine de l'homme (3 cr.) (1er semestre)
76.355 - Sous-cultures canadiennes (3 cr.) (2e semestre)

Lundi au vendredi de 10h45 à 12h45 **1er semestre:** 2 juillet au 22 juillet
2e semestre: 24 juillet au 14 août

Histoire 11.223 - Histoire des États Unis depuis 1607 (6 cr.) (semestres 1 & 2)
Géographie 53.242 - Techniques cartographiques & photos (6 cr.) (1 & 2)
interprétation
Laboratoire: lundi au vendredi de 13h30 à 15h30

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU:

Secrétaire général, Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale

Saint-Boniface R0H 0H7
Tél.: 233-0210

$118,000 de déficit d'opération pour la Caisse de Saint-Boniface

Lors de la 44e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface tenue la semaine dernière, les quelque 250 membres présents ont appris que leur caisse, pour l'année 1980, avait enregistré un déficit d'opération de $118,000.

Par ailleurs, "prenant en considération le climat économique, le conseil de la caisse a jugé bon de transférer la somme de $469,586 à la provision pour prêts douteux, afin de protéger davantage l'avoir des membres" a expliqué M. Guy Carrière, le gérant de la caisse. Durant l'année, le conseil d'administration a dû réajuster ses taux plus de 20 fois, autant sur les dépôts que sur les emprunts.

L'actif de la caisse a augmenté de $238,000, soit un pour cent par rapport à l'an passé. En clair, si l'on applique le correctif du taux d'inflation, il s'est opéré une baisse réelle de l'actif qui se trouve à plus de 27 millions. Cette baisse, M. Carrière l'attribue au "manque de demande d'emprunts".

Le président de la caisse, M. Gérald Dorge a fait dans son rapport mention d'un nouveau programme pour les personnes de l'âge d'or qui sera en vigueur le 1er mai prochain. Ce programme donnera droit aux personnes de plus de 60 ans d'émettre des chèques personnels sans frais et de se procurer certains chèques de voyage gratuitement, ainsi que d'obtenir des réductions sur les coffrets de sécurité sûreté.

Trois postes étaient ouverts au conseil d'administration pour un terme de trois ans chacun. Quatre candidats étaient sur les rangs. MM. Claude Tétrault, Roger Lambert et Maxime Désaulniers ont été élus.



Le président de la caisse, M. Gérald Dorge, a remis à M. K. Sonethavilay le prix de présence à la réunion annuelle.



JEUDI 2 AVRIL À 19h00



Phare Ouest retransmettra intégralement le concert donné par Emile Belcourt, Premier ténor de l'"English National Opéra" de Grande Bretagne, en la Cathédrale de Gravelbourg, Saskatchewan. Un concert à ne pas manquer, à notre antenne.

Réalisateur-Coordonnateur:
Maurice ARPIN





Chevalline Meat Company Ltd.

6-553, angle des rues St. Mary et Harrowby
(en face de "St. Vital Legion")
Téléphone: (204) 237-6462

SPÉCIAL

VIANDE MAIGRE HÂCHÉE
la livre $1.39

SAUCISSE FRAÎCHE POUR LE DÉJEUNER
la livre $1.59

VIANDE DÉSOSSÉE, POUR RAGOÛT
la livre $1.79

FILET D'ALOYAU DÉSOSSÉ
la livre $4.69

RÔTI D'ALOYAU DÉSOSSÉ
la livre $4.59

Viande congelée
20 LIVRES DE VIANDE MAIGRE HÂCHÉE
$22.00

Les Petites Nouvelles

La FFHQ s'en prend à la bureaucratie

Le vice-président de la FFHQ, M. Florent Bilodeau, a déclaré récemment devant le Comité mixte spécial sur les langues officielles, que le gouvernement fédéral se devait d'adopter une approche beaucoup plus active en ce qui touche la prestation de services en français pour les francophones hors Québec.

M. Bilodeau a abordé la question de la langue de service en soulignant que même si des progrès sensibles ont été accomplis en ce qui a trait à la possibilité pour les francophones hors Québec de recevoir, de la part des institutions fédérales, des services dans leur langue, il y a encore place pour de nombreuses améliorations.

À l'instar du commissaire aux langues officielles, M. Bilodeau a souligné que les ministères, agences et organismes fédéraux devraient voir à encourager le public francophone à se prévaloir de services dans sa langue. C'est dans cette perspective que M. Bilodeau parlait "d'adopter une attitude plus active et cesser de tergiverser sur la question de l'insuffisance de la demande".

Touchant la question de la difficulté rencontrée relativement à l'harmonisation des dispositions des conventions collectives et la prestation des services, M. Bilodeau a dit souhaiter que le gouvernement fédéral et les représentants syndicaux puissent s'entendre sur ces questions de façon à assurer la préséance de la Loi sur les langues officielles sur les conventions collectives.

M. Bilodeau a également abordé la question des postes désignés bilingues et a révélé qu'à peine 2% des fonctionnaires fédéraux travaillant à l'extérieur du Québec et de la région de la capitale nationale, sont en mesure d'assurer un service dans les deux langues officielles. Selon M. Bilodeau, "il n'est pas une province à l'extérieur du Québec où les francophones ont un taux de participation au sein du gouvernement fédéral qui approche même le taux de représentation francophone. Le Nouveau-Brunswick n'a que 17.6% de fonctionnaires fédéraux francophones, le Manitoba 2.1% contre des pourcentages de population de 34% et de 6.1% respectivement au recensement de 1971, pour ne citer que ces exemples".

Belote et réunion annuelle de l'UNF

C'est le samedi 28 mars, à compter de 17h30, que se tiendra l'assemblée annuelle de l'Union nationale française 541, rue Giroux à Saint-Boniface.

Par ailleurs, le dimanche 15 mars a eu lieu le dernier Grand concours de belote de l'union nationale pour l'année 1980/81. Le concours était ouvert à tout le monde et s'est déroulé en quatre parties échelonnées durant l'année. Le gagnant de toutes les séries du concours a été M. Roger Durand, qui a accumulé un total de plus de 19,000 points. La deuxième place a été conquise par M. André Conan avec un total de 17,000 points. Le trophée sera remis en jeu durant l'année 1981/82. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

La dernière partie amicale de la saison se déroulera le 26 avril, dès 13h00, dans la salle de l'Union nationale française.



Les gagnants (de gauche à droite): André Conan et Roger Durand.

40 années d'histoire pour la Caisse populaire

C'est bien le samedi 21 mars à la salle de l'école que jeunes, moins jeunes et anciens, se sont rendus pour fêter ensemble le quarantième anniversaire de leur Caisse.

La fête commença par un banquet où était assis à la table d'honneur; M. & Mme François LeGal, M. & Mme Louis G. Chaput, M. & Mme François X. Chaput, M. Michel Kiazyk, M. & Mme Robert Hamonic, M. l'abbé E. Banville, M. & Mme Hubert Delorme, président actuel. De la Caisse centrale, M. & Mme Maurice Therrien, M. & Mme Laurent Bisson, M. & Mme Raymond Lafond, qui a présenté une plaque souvenir à la Caisse de Saint-Adolphe pour ses 40 ans, au nom de la Centrale.

Notre président, M. Hubert Delorme, a pris la parole et au nom de tous les membres de la Caisse, a présenté à son tour une plaque souvenir aux fondateurs présents. La présentation fut faite à M. François LeGal, Louise Le Gal, Germaine Chaput, Louis G. Chaput, François X. Chaput, Michel Kiazyk, Robert Hamonic, premier secrétaire-trésorier. Ceux qui, a cause de maladie ou autre, n'ont pu être présents étaient: M. Wilfrid Lagassé, M. Edmond Brodeur, M. Armand Aubin et M. Norbert Chaput, premier gérant.

Il y a eu aussi un hommage à ceux qui ont participé à la fondation et qui ne sont plus: M. l'abbé Ulysse Forest, M. Josué Gagnon, M. Emile Perron, Pierre Delorme, Louis Le Gal sr, Flavien Baril et Jérémie Baril.

C'est le 28 février 1941 qu'on a signé la charte et ainsi fondé la caisse. Les débuts n'ont pas été faciles. Combien d'heures de dévouement, de don de soi. Car les officiers d'une caisse ne touche aucun salaire ou rémunération. Cette première année-là, on a dû organiser une partie de cartes pour payer le loyer de la salle, puis une autre partie en 1942, pour cette fois payer notre gérant, M. Norbert Chaput qui ne comptait ni ses heures ni son temps.

Après quatre années de dévouement M. Chaput a démissionné. C'est alors que M. Flavien Baril a été embauché comme gérant. Il avait aussi offert sa demeure comme local, et tout cela pour un salaire de $12.00 par mois!



Un coin de la table d'honneur. De gauche à droite: l'abbé Edouard Banville, Alma et Raymond Lagassé, Robert et Marguerite Hamonic, Germaine, Eliane et François Chaput, Michel Kiazyk et Marie-Ange Chaput.

En 1945 on comptait 182 membres. La Caisse a progressé jusque dans les années 1950-51, où, à la réunion annuelle, le président a annoncé qu'il n'y avait que 85¢ dans le trésor de la Caisse. Pas de boni et aucun intérêt pour ces années.

Son premier vol

En 1952, M. Flavien Baril démissionne comme gérant. Alors plus de gérant et plus de local. On a trouvé un local à la salle municipale et une gérante en la personne de Gabrielle Chaput, devenue plus tard Mme Gabrielle Courchaine.

En 1961, après 20 ans d'existence, la Caisse comptait un actif de $336,000.00 et avait prêté $375,000.00 depuis sa fondation. En 1970 la caisse a connu son premier vol, il n'a pas eu de perte d'argent.

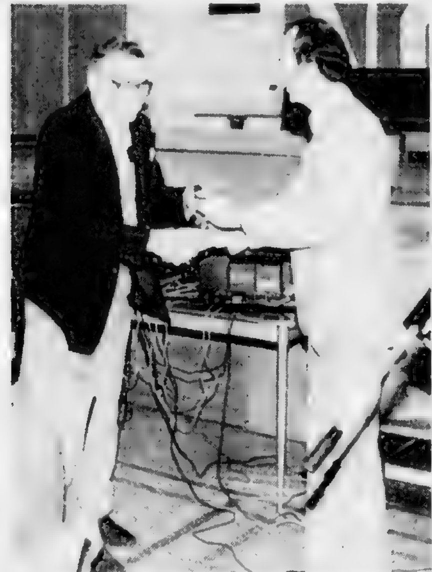
Lors du 33e anniversaire de la fondation, on a déménagé dans une nouvelle bâtisse bien à nous, et nous devenions millionnaires. En 1977 nous devenions deux fois millionnaires. Comme la tâche devenait lourde pour Mme Courchaine, elle céda les guides à Philippe Chaput, le gérant actuel.

Les numéros à sept chiffres attirent l'attention des malfaiteurs car, en une année, à onze mois d'intervalle, il y a eu deux gros vols à main armée. Un système d'alarme semble avoir résolu le problème.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Les évènements des 40 années de la Caisse se sont déroulés devant nous dans un "skit" écrit par Gabrielle Courchaine et mis en scène par Adrien LECLERC. Nos acteurs locaux nous ont vraiment émerveillés et égayés.

Les Turlutins ont débuté la soirée en nous donnant un répertoire de chants, bien éxécutés.



Hubert Delorme présente une plaque à Michel Kiazyk.



Hubert Delorme présente une plaque à Eliane Chaput.



Hubert Delorme présente une plaque à François Chaput.

Les Bantams ont gagné le trophée

Les Bantams de la Ligue de hochey Ritchot Centennial se sont classés premiers dans la série pour l'année 1980-81, ce qui leur donne le trophée de la série.

Ils ont ensuite joué pour le trophée des "Play-offs". En demi-finale, ils ont rencontré et défait en trois parties l'équipe de Niverville.

En finale, c'était l'équipe d'Île-des-Chênes qu'ils rencontraient. La première partie se passa très bien en leur faveur, mais les gars d'Île-des-Chênes n'étaient pas prêts à nous laisser gagner si facilement, ce qui fait que la deuxième partie fut une des plus chaudes!

À la fin de la joute régulière, le pointage était 5 à 5 et il fallu une période supplémentaire de 10 minutes, seulement cette fois-ci "sudden death".

Ce fut notre as Robert Boulet, qui, en s'échappant des adversaires, lança et compta un point pour gagner ce match. La troisième partie jouée vendredi soir à Île-des-Chênes, commença avec Île-des-Chênes comptant le premier point, mais les Bantams se sont vite repris et continuèrent jusqu'à la fin du match pour gagner 8 à 2.

Des gars contents, c'étaient bien nos Bantams, entre autres: Robert Boulet, Ed Senez, Al Schamber, Robin Grouette, Tim Grouette, Richard Hancox, Marc Penner, Steve Lagassé, Denis Gagnon, Pat Funk et Daniel Alarie. Leur pilote était John Penner assisté de Roger Lagassé.

L'entraîneur, sans dire maître-taxi, fut Claude Grouette. Nous pouvons dire que c'est un vrai plaisir de voir jouer ces jeunes. Leur jeu est vraiment un jeu d'équipe. Ils méritent donc ce deuxième trophée "Play-offs". La victoire se fêta au restaurant Pic et Nic après la joute, gracieuseté de M. Raymond Poirier.

Les chanteurs absents

À la rencontre Alliance chorale, nos chanteurs brillaient par leur absence. Nous n'étions que sept de la communauté aidés par environ autant, d'autre part. Ce fut quand même une soirée des plus agréables.

Notre animatrice, Mme Murielle Matteau-Beaumier, sut nous faire chanter à "pleine voix". Notre deuxième session aura lieu jeudi le 26 mars à 19h30 au gymnase de l'école.

C'est en vue de chanter avec nos jeunes "les Turlutins" le 11 avril au Centre culturel. Donc, ceux qui étaient là la première fois, et ceux qui l'ont manquée, nous vous attendons le 26 au soir!

Les églises du Manitoba français



Notre-Dame-des-Prairies

Les Moines trappistes de l'ordre cistercien sont arrivés au Canada en 1881 et fondèrent leur première maison, Notre-Dame-du-Lac, à Oka, près de Montréal. Un représentant des Trappistes rencontrait, en 1891, le pasteur de Saint-Norbert, Mgr Noël Ritchot, qui avait réservé une grande section de terrain à l'éventuelle création d'un monastère.

Un lot sur les bords de la Rivière La Salle fut choisi en 1892, et les travaux de construction de l'Abbaye Notre-Dame-des-Prairies ont débuté aussitôt.

En 1972, la poursuite de l'oeuvre dans les cadres de l'amalgamation de la ville de Winnipeg devint impossible à Saint-Norbert et les Trappistes choisirent d'élire domicile dans une autre région du diocèse de Saint-Boniface. La propriété de Saint-Norbert a été vendue en 1975 et le choix du nouveau foyer des moines de Saint-Bernard a été fixé sur une ferme de 880 acres de terrain, à cinq milles au sud de Holland, dans l'ouest de la province.

C'est le 4 juillet 1978 qu'a eu lieu le grand déménagement à la nouvelle abbaye qui comprend la résidence, l'étable, les ateliers, le rucher, les greniers, le poulailler et la conserverie. Une trentaine de contemplatifs habitent le monastère, sous la direction du père-abbé Marcel Carbotte, natif de la Saskatchewan et diplômé du Collège de Saint-Boniface. Cinq des 86 monastères trappistes existants se trouvent au Canada.

L'abbaye Notre-Dame-des-Prairies est sise au sommet d'une colline comme une véritable forteresse, au milieu de la prairie tranquille. La vue de ses occupants sur cette région de la Montagne est à tout moment panoramique. De grandes fenêtres laissent pénétrer la lumière et la chaleur tout en favorisant le rapprochement avec la nature. La chapelle de la "nouvelle Jérusalem", comme on se plait à qualifier le monastère, est située du côté ouest du cloître.

Les Petites

Spectacle à l'école Churchill

Une soirée gala sera donnée à l'école Churchill (510, rue Hay) le 26 mars à 20h00 sous le titre de "Franco-Show" organisée par les responsables de l'immersion dans la division scolaire de Winnipeg. Au programme: les Danseurs de la Rivière Rouge, Vincent Dureault, François Coquereau, Alphonse Tétrault, Gerry et Ziz et bien d'autres. L'entrée sera gratuite.

Le Québec contribue au développement du pouvoir d'initiative des francophones

La Fédération des francophones hors Québec a déclaré, la semaine dernière, que la collaboration entre la FFHQ et le gouvernement du Québec était nécessaire et souhaitable dans le but d'accroître le pouvoir d'initiative des communautés francophones hors Québec.

Prenant la parole lors de la séance d'ouverture de la rencontre d'évaluation de l'entente de coopération entre le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et la FFHQ, le vice-président de la FFHQ, M. Florent Bilodeau, a déclaré que le gouvernement du Québec avait accepté de collaborer avec la FFHQ en adoptant "une politique de non-ingérence quant à nos programmes et à nos priorités. Nous avons donc mis l'accent sur l'aide technique afin d'acquérir un pouvoir d'initiative grandissant".

"Nous savons que l'aide technique peut et doit laisser des traces visibles et durables. Répétons-le: une subvention, ça se dépense, une expertise, ça se répand. L'aide technique assure le respect mutuel et fait appel à notre capacité d'apprentissage et à notre droit à l'indépendance et à une plus grande autonomie", a déclaré M. Bilodeau.

LA VÉRITÉ

Tandis que, par la même parole, les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies. (Seconde Épître de Pierre, ch. 3, v. 7).

Saint-Malo

La Chambre de commerce s'intéresse toujours à l'école

L'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Malo a eu lieu le mercredi 18 mars, à 20h00 au Club Noret. Quelque 35 personnes étaient présentes.

Dans son rapport, le président, Paul Hamonic nous a fait part des réalisations de l'année. Entre autres, les numéros sont fixés aux maisons, travail accompli à un prix minime avec la collaboration de la municipalité de Salaberry et du groupe Katimavik, et une cabine téléphonique a été installée au centre du village.

De concert avec le Club sportif, la CC a entrepris des démarches auprès du Département des parcs et loisirs pour que le parc de Saint-Malo soit ouvert en hiver. Le département prévoit cette dépense dans son budget de 1982.

La Chambre de commerce cherche toujours une solution pour employer utilement l'ancienne école élémentaire dans la communauté. Elle collabore avec le Conseil économique de la Rivière-Rouge pour attirer des petites industries dans la localité.

Le vice-président d'Eastman, Gabriel Catellier, nous a informé qu'en collaboration avec la Chambre, on travaille toujours au projet de nouveaux services rattachés au Chalet Maloin de Saint-Malo, entre autres des soins personnels et services de repas.

Peu de changements sont remarqués au conseil d'administration. Mme Emma Gosselin se retire, Luc Gosselin est le nouveau membre élu. Les autres membres sont: Paul Hamonic (réélu président), Gilles Hébert (vice-président), Marie-Anne Hamonic (secrétaire), Henri Coulombe (réélu directeur), Gabriel Catellier, Edmond Roch, Robert Lambert, Bernadette Marion et Denis Maynard (directeurs).

La conférencière invitées, Mme Rita Roeland, 1ère vice-présidente de l'association des Chambres de commerce du Manitoba a invité les membres à être des leaders actifs dans leur milieu.

Le prix du concours annuel d'embellissement à été présenté à Noëlla et Norbert Gagnon.

La réunion mensuelle de la Chambre de commerce a lieu le 1er mardi de chaque mois au club Noret.

Carmen LA ROCHE



La chorale des Gais Lutins

Les Gais Lutins en studio

Mercredi 18 mars, nos 33 Gais lutins se rendaient au "Mid-Ocean Recording Studio" pour faire l'enregistrement de leur disque. On en parlait depuis longtemps et les jeunes avaient bien hâte de voir si la réalité correspondait aux idées qu'ils s'étaient faites. La musique d'accompagnement avait été enregistrée par le groupe La Roche le 11mars.

Voici les impressions que les jeunes nous ont livrées à leur retour:
- Le studio était bien plus petit que je pensais.
- On a été vraiment bien accueilli.
- Il faut avoir de la patience parce qu'on nous fait recommencer.
- L'ingénieur était vraiment habile parce qu'il savait toujours quel bouton pousser.
- Il plaçait les micros de différentes manières pour obtenir un plus beau son.
- Ça a bien été! On a fini plus vite qu'on pensait!
- On a vraiment fait de notre mieux.
- Ça été une vraie bonne expérience pour nous!

Les jeunes sont revenus épuisés mais enrichis et heureux de l'expérience vécue.

Sr Eveline PALUD

Deux aides de Francofonds

L'administratrice de l'Atelier de la Rivière Rouge, Mme Claudette Préfontaine nous informe que l'ACDM a reçu $400 de Francofonds pour acheter une machine à coudre de type commercial et des outils.

Mme Renée Marion, secrétaire du conseil d'administration de l'ACDM, a accepté le chèque de $400 à la soirée de distribution de Francofonds.

La présidente du Comité de parents, Mme Elisa Lambert, a accepté un chèque de $200 de Francofonds pour la chorale des Gais Lutins.

Le Comité de parents a aussi reçu $300 de la Fédération provinciale des comités de parents pour la production du disque des Gais Lutins.

Dans la "Ligue de Tôle" (TCHL) les 'Frogs' ont affronté les Habitants en semi-finales. Les Habitants ont remporté la série 2 parties sur 3.

Vendredi 20 mars, en finales, les Habitants ont gagné la 1ère partie 8 à 6 contre les "Goats".

Rosaire Picton et Christian La Roche ont compté chacun 3 buts pendant que Michel Bertrand et Lucien Gauthier en ont compté chacun un.

Concours d'élocution

Au concours provincial d'élocution qui s'est déroulé dans la salle Pauline Boutal du CCFM, le mercredi 18 mars, Rossel Lafantaisie a remporté la plaque d'or pour la 1ère et 2e années. Carole Forest a reçu la plaque d'argent pour la 3e et 4e années; Normand Forest s'est mérité la plaque de bronze, pour la 7e et 8e années.

Calendrier

26 mars - à 20h00, à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste, rencontre publique avec la Société Radio-Canada pour toutes personnes de la région intéressées à échanger des idées avec les dirigeants de la Société d'État.

26 mars - à 20h30, au club Noret, initiation au 1er degré des nouveaux membres des Chevaliers de Colomb du Conseil Iberville No 4415.

28 mars - à 20h00, à la salle Iberville de Saint-Malo, soirée sociale de la Ligue de Tôle - remise des trophées par le président de la TCHL.

11 avril - Festival des chorales de l'Alliance chorale Manitoba au CCFM pour tous ceux qui s'intéressent au chant choral.

12 avril - à 12h30, au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, initiation au 2e et 3e degrées des Chevaliers de Colomb du Conseil Iberville, suivie à 17h00 d'un banquet et d'une soirée à la salle du Centenaire de Saint Jean-Baptiste.

Saint-Joseph

Une homélie contre l'avortement

Les paroissiens de Saint-Joseph se prononcèrent à leur façon contre l'avortement, en invitant l'abbé Svoboda, ancien curé de l'endroit à prêcher un Triduum ayant pour thème, "Pour la vie".

"Tous nous sommes responsables de la situation du temps," nous a dit notre prédicateur. 70 pour cent de la population est contre l'avortement - mais en fin de compte ce sont les dirigeants qui décident. Cette situation alarmante n'est pas d'aujourd'hui. L'infanticide existait déjà chez la païens. On profitait du temps de la chasse pour se débarrasser des enfants qu'on ne voulait plus. Cela paraît cruel de nos jours mais envisageons la situation: ça n'a pas beaucoup changé sauf la manière de s'y prendre.

On prend de belles paroles pour couvrir la question: "Il faut aimer l'enfant même avant qu'il naisse, mais si on ne l'aime pas vaut mieux le détruire". Que fait-on de nos responsabilités après s'être accordé toutes libertés qui ont abouties naturellement à la conception d'un être nouveau, qui n'a pas demandé la vie, lui, mais qui est là maintenant et qui réclame ses droits. Si petit soit-il, s'il pouvait parler à ceux qui voudraient bien l'entendre il pourrait leur citer Rodrigue à son père, "Je suis jeune il est vrai, mais à l'âme bien née, la valeur n'attend pas le nombre des années."

L'Église demande un renouveau spirituel dans "Vatican II". Le Bon Dieu est avec nous. Avec tous les dons reçus dès notre baptême, soit, "la foi", qu'il faut continuer à faire grandir à travers tous les moyens que l'Église nous offre; "l'espérance", d'une vie future d'autant plus belle là-haut qu'elle l'aura été ici-bas; et pour tout couronner "l'amour", qui doit réchauffer de ses rayons, tous ceux qui nous entourent et faire déverser ce torrent de ferveur qui est en nous. Le programmme d'une vie fructueuse est là à notre portée et c'est à nous de récolter au maximum, pour qu'enfin le monde ait été meilleur parce que "tu" as passé.

"Le Bon Dieu attend notre sourire, comme preuve de notre amour pour Lui. Le petit enfant qui fait un sourire à sa mère est le seul signe qu'elle réclame de lui pour être certaine qu'il l'aime déjà".

"Si nous faisons un pas devant Dieu, Lui est près à en faire mille". Voilà quelques pensées que notre prédicateur voulu bien nous laisser pour finir ce Triduum en préparation pour la fête de Saint-Joseph.

Marie SARRASIN

LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

ASSEMBLÉE ANNUELLE COMITÉ DES CANDIDATURES

La Fédération provinciale des comités de parents tiendra son assemblée annuelle le samedi 25 avril 1981 à l'école Précieux-Sang, 209, rue Kenny, Saint-Boniface, de 10h30 à 16h00. La réunion sera suivie d'un banquet et d'un spectacle.

À cette occasion, il y aura élection à la présidence, à la vice-présidence ainsi qu'à quatre postes de conseillers. Tout parent, membre d'un comité local, intéressé à remplir ces postes est prié de soumettre son nom en appelant les membres du comité des candidatures le plus tôt possible.

Gilbert Sabourin
Président du comité de mise en candidatures

CONSEIL D'ADMINISTRATION (1981-82)
Rita NADEAU
Carmen LA ROCHE
Charles LE MAY

COMITÉ DES CANDIDATURES
Gilbert SABOURIN
Roger DUBOIS
Elisa LAMBERT
Rita NADEAU

MEMBRES SORTANTS
Laurent BISSON
Georges BOILY
Victor DUMESNIL
Irène DUPUIS
Doris HOGUE
Marthe LEMARBRE

Saint-Claude

Maire Jobin a fêté son 102e anniversaire

Le 13 mars était le 102e anniversaire de Mme Marie Jobin. Une messe fut célébrée par M: l'abbé Bouchard, à domicile. Elle était entourée de sa famille et de ses amis. Elle a reçu des cartes de bons souhaits, des fleurs, d'autres cadeaux et de nombreuses requêtes à la radio.

Elle fut agréablement surprise par la lettre et le cadeau envoyé par M. Vannini, le consul de France à Winnipeg. Un repas de famille, servit à domicile le 15 mars, réunissait ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Mme Jobin, toujours pleine de vie, se dit encore jeune à l'âge de 102 ans.



Les gagnants au judo

Marina et Doris Philippot sont à présent les championnes provinciales dans leur classe respective de judo. Les deux soeurs ont gagné leur titre au championnat de judo du Manitoba pour les hommes et les femmes dans les catégories senior tenu à l'Université du Manitoba samedi le 14 mars. Marina est dans dixième année de judo et elle a sa ceinture marron. Doris est dans sa deuxième année avec sa ceinture bleue.

Les gagnants de notre localité étaient comme suit:

FEMMES (SENIOR)
Marina Philippot
- Moins de 106 livres - 1ère
Marielle Gauthier
- moins de 106 livres - 2e
Doris Philippot
- moins de 115 livres - 1ère
Marie Godard
- moins de 124 livres - 2e
HOMMES (SENIOR)
Donald Chenel
- Moins de 157 livres - 3e
Gilbert Gaudet
- Moins de 143 livres - 2e

Le Bonspiel local pour dames a eu lieu du 6 mars au 8 mars. Dix-huit équipes de Saint-Claude prenaient part à ce tournoi. Les gagnantes étaient:
1er concours - Rita Tremorin, Dorothée Dequier, Simone Dupasquier, Suzanne Tremorin.
2e concours - Madeleine Bazin, Lucille Jackson, Annette Bernard, Angèle Mazurat.
3e concours - Yvonne Dubois, Julienne Souque, Denise de Rocquigny, Lucille Chappelaz.

Les gagnantes de la loterie organisée par les dames du club de curling sont: 1er prix: Sr Irène Thérèse (ensemble de couvre-lit, taies d'oreillers, couverture et draps) et 2e prix: Gisèle Jobin (tabourets étalés).

Les C de C débutent

L'initiation aux Chevaliers de Colomb eut lieu dimanche 15 mars à la salle Radaz de Saint-Claude. La Chevalerie colombienne vient de commencer à Saint-Claude et 31 hommes se sont présentés pour être admis. Il y avait aussi sept hommes qui sont venus d'autres conseils, ce qui porte le total à 38 membres.

Les invités pour la cérémonie étaient Norbert Toupin, député de district et le Conseil de Saint-Léon, Stan Chrobak, député d'état, Roland Landry, Grand Chevalier de Somerset et Raymond Yarjau, Grand Chevalier du Conseil Notre-Dame-de Lourdes.

Le conseil n'a pas eu de réunion encore mais comme tous les conseils des Chevaliers de Colomb, il a la responsabilité d'aider la communauté entière et plus particulièrement l'église.

En bref

L'Accueil âge d'or de Haywood a organisé une partie de cartes au profit des handicapés et ils ont rapporté la somme de $60.75.

Le "Lions Club" de Saint-Claude a fait don d'un brancard moderne à la patinoire de Saint-Claude.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD

2,475 étiquettes

Le programme des étiquettes Campbell qui a duré trois mois est fini pour cette année. Le Complexe Scolaire Saint-Claude a collecté 2,475 de ces étiquettes qui devaient servir pour commander des articles pour l'école.

Les choses que l'école a choisi étaient: 12 balles (valeur 1950 étiquettes), 10 cassettes General - 60 minutes (valeur 1050 étiquettes) et un ballon pour le jeu (valeur 475 étiquettes). Cécile Vancel, responsable du programme à l'école espère que le programme reprendra l'an prochain.

Les vainqueurs du "Mot-Mystère"

Le sixième concours du comité de la Gazette et du comité culturel a eu lieu au commencement de mars. "Mot-Mystère", concours lancé pour les élèves des 4e, 5e et 6e années a eu 41 participants. Il y avait seulement deux qui n'ont pas trouvé la réponse. Les gagnants ont donc été choisis selon la propreté du travail et ils ont reçu deux dollars chacun. Ils sont: Robert Jacques (4e année), Corinne Bruneau (5e année) et Raymond Vandel (6e année).

Précieux-Sang

Une joute spéciale

Les "Manitoba Wheel Chair Ramblers" ont affronté les professeurs du Précieux-Sang pour une joute de Basket-ball le vendredi 20 mars.

Environ 150 parents, professeurs et étudiants ont assisté à cette activité, organisée par le comité sportif senior dans le but de prélever des fonds.

Ce sont les "Manitoba Ramblers" qui ont remporté la victoire avec le pointage final de 76 à 68. Les professeurs ayant reçu un avantage de 50 points au début du jeu et malgré leurs efforts ont eu certaines difficultés à manoeuvrer les chaises roulantes. Claude Lorin, l'orienteur, et M. Hubert Chaput, professeur de culture physique ont compté le plus grand nombre de points.

La participation active des professeurs et l'expertise des "Manitoba Ramblers" a donc permis une joute très amicale.

Lucille DAUDET

Le samedi 28 mars à 20h00 au Centre communautaire aura lieu une soirée paroissiale. La musique sera par André Roussin et un goûter chaud sera servi. Les billets sont $4.50 par personne. Vous pouvez vous procurer des billets en téléphonant à Denis Normandeau (247-3926) Wilfrid Morin (233-9475) ou Gaston Boulanger (233-1551)

La Broquerie

Le terrain de jeux est en bonne voie

Ceux qui circulent près de l'école Saint-Joachim ont remarqué qu'il se brasse quelque chose dans la cour de récréation. En effet, ce qui peut paraître assez banal au passant est en fait le début d'un terrain de jeux d'envergure en planifacation depuis déjà quelques années.

Ce plan qui comprend au-delà de 35 jeux différents est conçu pour les jeunes de cinq à treize ans et met l'accent sur la sécurité des usagers. Ce terrain de jeux sera ouvert en tout temps et fera partie cette année des facilités utilisées lors de la fête de la Saint-Jean. Mentionnons ici que la construction est assurée par le Comité de la Saint-Jean.

Côté financement, vous avez là un projet d'au-delà de $4000 dont $1450 sont contribués sans condition par la commission scolaire de la Seine et un autre $1312 donnés par la même, mais à condition que la communauté puisse amasser une somme égale.

Ceci est déjà fait grâce à un "patinethon" qui a eu lieu le 10 mars et qui a permis aux organisateurs de recueillir au-delà de $2500. M. Gilles Normandeau, directeur de l'école, se dit enchanté des résultats obtenus et tient à souligner certains facteurs de ce succès: 79 élèves et quatre professeurs ont participé, dont deux classes, la 5e et la 7e à 100%.

Deux élèves ont recueilli plus de $100 soit Robert Gagnon (154.35) et Gilbert Gagnon (117.50). Gilles Normandeau lui-même a recueilçli $117.82. En tout, onze élèves ont amassé plus de $50 pour le projet. Dans un autre ordre d'exploit, Gérald Lafrenière s'est signalé en faisant 150 fois le tour de la patinoire en 37 minutes et 12 secondes.

L'intérêt dans le terrain de jeux ne se limite pas à en assurer le financement. On me dit que la compétition est déjà forte en récréation pour l'utilisation des jeux déjà terminés. Les élèves attendent donc avec grande impatience l'ouverture officielle qui aura lieu au début de juin. On vous en parlera davantage à ce moment-là.

Rino OUELLET

Calendrier

- Dimanche, le 29 mars, élection d'un (e) nouveau (elle) syndic en remplacement de Mme Solange Vielfaure qui a terminé son terme. L'élection se fait au deux messes.

- Lundi, 6 avril, à 20h30, célébration pénitentielle à l'église de La Broquerie.

- Dimanche, le 12 avril, vente de pâtisseries par le Comité du voyage-échange. La vente se fera après les deux messes. Tous ceux ou celles qui veulent contribuer des pâtisseries sont invités à le faire.

- Le premier samedi chaud du printemps, lave-auto dont les profits iront aussi au voyage-échange. En plus d'une auto propre, vous aurez la paix une dizaine de jours.

- 22 avril - départ pour le voyage-échange. Nos vingt voyageurs passent cinq jours à Schefferville, deux jours à Québec, deux jours à Montréal et seront de retour le 2 mai.

Sainte-Agathe

Jacqueline Vermette se distingue au concours d'élocution

Mercredi le 11 mars, dix élèves se sont rendus à Saint-Pierre-Jolys pour le concours d'élocution divisionnaire. Les participants furent: 1ère année, Christian Palud; 2e, Darren Lemoine; 3e, Monica Lemoine; 4e, Angèle Vermette; 5e, Aurèle Courcelles; 6e, Joanne Robert; 7e Lise Robert et Lynne Lemoine; 9e Jacqueline Vermette et Micheline Clément.

Jacqueline Vermette rapporta le trophée divisionnaire aux niveaux neuvième et dixième années. Ceci lui permit d'aller au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) pour le concours provincial. Elle se mérita la troisième place dans cette catégorie.

Mercredi, le 18 mars, Alice Parizeau présenta à tous les élèves un répertoire de chants pour le récital organisé par l'Alliance chorale qui aura lieu le 11 avril prochain.

"Bien manger pour mieux vivre" était le thème du mois dans la classe de la maternelle. Pour avoir le goût des aliments nutritifs, chaque élèves apporta un légume et un fruit, vendredi le 20 mars. Accompagnés de leur professeur, Mme Jeannine Courcelles, ils ont préparé de la soupe, une salade de fruits et un gâteau. Après le travail bien accompli, les futurs chefs dégustèrent leur festin bien mérité.

Mme Hélène Lemoine a été embauchée à temps partiel pour enseigner le français et les sciences sociales en quatrième et cinquième années.

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE



La loterie des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb ont 44 billets pour la partie des Jets de Winnipeg contre les Blues de Saint-Louis prévue le 5 avril. Le coût est de $13.75 chacun. Ceci inclut le transport par autobus. Le départ se fera au village. Pour plus de renseignements, téléphonez à Louis Robert au No 882-2340.

Le dévouement des frères, leurs épouses et amies a été fort apprécié lors de la vente des billets des Oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb du Manitoba (ICCD) au centre commercial Kildonan.

À présent, ils entreprennent la vente des billets de loterie, "Score", avec prix instantanés, dont le montant varie entre $1.00 et $50.00. Ces billets sont disponibles à l'aréna, aussi au Centre culturel, à la Légion et au parc de Sainte-Agathe lors de soirées ou d'activités communautaires. Tout profit ira au terrain de jeux de l'école.

Hockey communautaire

La saison de hockey s'est terminée par un mini-tournoi les 14 et 15 mars. Deux joueurs, tous de Sainte-Agathe, choisis au hasard parmi les Old Timers, Knights, Bantams, ainsi que des volontaires qui n'avaient pas joué durant l'année, formaient les huit équipes. Cette initiative du comité d'aréna a été une excellente manière de divertir les spectateurs. Les vainqueurs: Claude Lemoine, capitaine - Série A: Donat Alarie, capitaine - Série B.

Lumière et chaleur

La vente des billets pour le tirage "Lumière et Chaleur" est en marche. Les profits de ce projet vont à l'amélioration de l'église. Téléphonez à l'abbé Louis-Philippe Jean au No 882-2102.

Calendrier

- 26 mars, chant-choral à l'école de 19h30 à 21h30 pour adultes et étudiants de 13 ans et plus.

- 27 mars, "Hot Dog Day" à l'école.

- "Patin-thon" à l'aréna à 9h00 (si la température le permet).

- 27 mars-5 avril, l'école sera fermée pour toutes les activités.

- 4 avril, danse organisée par le club Sno-Goers au Centre culturel. Le profit ira à l'hôpital de Morris. Entrée: $4.50. Vous êtes encouragés à vous habiller comme en 1950.

Somerset

La surprise du père Martial Caron

Une chanson surprise sur l'air de "La belle aventure..." composée par le père Martial Caron, un salut à Somerset, c'est-à-dire salut de la plaine à la Montagne, clôtura le déjeuner-chantant régional des 14 et 15 mars dernier.

Des activités avaient été organisées par l'Alliance chorale Manitoba et le comité culturel à l'occasion du centenaire de Somerset. Cent dix personnes dont dix-huit enfants y prirent part. Plusieurs venaient, comme disait la chanson du père Caron, "d'un pays plat, de la morne plaine", c'est-à-dire de Saint-Boniface et des environs.

Un atelier de chants liturgiques avec comme chef Jacques Savoy, originaire de la Suisse, a eu lieu le samedi soir à la salle communautaire. La chorale de Saint-Norbert, dirigée par M. Savoy et accompagnée au piano par Claudette McDonald, donna ensuite un petit concert qui fut chaleureusement applaudi.

La soirée s'est continuée avec une veillée-rencontre qui rappelait les bonnes veillées canadiennes d'antan alors que, sans se faire trop prier, l'un ou l'autre se levait pour chanter, faire chanter, jouer d'un instrument musical ou raconter des balivernes au milieu d'une gaieté et d'une camaraderie sans pareilles.

Dimanche matin, dès 9h30, les participants du déjeuner-chantant se sont rencontrés à l'église pour une répétition en vue de la messe de 10h30. M. Savoy dirigeait et les paroissiens ont grandement apprécié le chant harmonieux de la messe.

Un repas fut ensuite servi par les Filles d'Isabelle à la salle paroissiale, puis on se rendit à l'école secondaire pour un atelier de chant commun. Alice Parizeau, de Montréal, était le chef à l'atelier des adultes, et Carmel Dubé, professeur de musique à l'école Howden, à l'atelier des enfants, à l'école élémentaire.

Dans sa chanson surprise, le père Caron lance une invitation aux gens de la Montagne au festival des chorales de l'ACM qui se tiendra à Saint-Boniface le 11 avril prochain, ainsi qu'aux Choralies internationales qui auront lieu au Manitoba du 31 juillet au 7 août 1982.

Odile OSTROWSKI

En l'honneur du centenaire de Somerset il y aura une partie de cartes et un bingo organisés par les Filles d'Isabelle de Somerset le dimanche 29 mars, à 20h00 à la salle paroissiale. On vous invite à porter vos costumes du centenaire.



Un coup d'oeil sur l'atelier des adultes à l'école secondaire (photo de Yolande Rhealt)



Transcona

Leçon préventive

Lors de leur réunion du 11 mars, les membres de la LFC de l'Assomption et quelques paroissiens (car ceux-ci avaient été invités pour la partie programme de la réunion) ont eu une bonne leçon d'auto-conduite préventive.

C'est M. Gérard Desharnais, gérant de "Gérard's Driving School" à Transcona, qui expliqua avec des illustrations les règlements de la circulation, les précautions à prendre pour changements de voie et les virages, et donna des conseils pratiques pour la conduite en hiver. M. Desharnais, d'un calme déconcertant, omniprésent à toutes situations routières, farceur par moment, a répondu aux questions-problèmes que l'on rencontre tous les jours comme chauffeur.

Voici quelques termes de l'automobiliste:
Pare-choc...bumper
Pare-brise...windshield
Volant...steering wheel
Clignotant...signal lights
Lave-glace...windshield washer
Essuie-glace...wiper
Klaxon...horn
Frein...brake
Sens-Unique...one way
auto-école...driving school
Sélectionneur de vitesse...gear selector
Feux de détresse...emergency flasher
Démarreur...starter
Pédale d'embratage...clutch

Réunion préliminaire au congrès de la Ligue

Le 18e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques prévu pour le dimanche 31 mai à Saint-Malo, aura pour thème "Donner c'est recevoir", relatif à l'année des handicapés. La réunion préliminaire sera présidée par Mme Augustine Abraham, présidente diocésaine, et se tiendra le mercredi 22 avril à 19h30 en la paroisse de N.D. de l'Assomption à Transcona, précisément au Centre culturel Assomption 711, rue Léola.

Sont invités, les aumôniers et au moins deux déléguées de chaque section paroissiale. M. l'abbé Léo Couture, aumônier diocésain sortant après neuf ans de service, et l'abbé Lucien Roy, aumônier remplaçant, seront présents. Bienvenue aussi aux autres paroisses intéressées.

Hélène BLAIS

Calendrier

Réunion annuelle LFC le 8 avril à 19h30 au Centre culturel Assomption suivi d'une sortie chez Dal's 314, rue Bond.

horaire de cbwft



SAMEDI
28 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
Dessins animés.
9:30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
Dessins animés. Aventures de quatre personnages cosmiques qui mettent sur Terre leur superpuissance au service de la justice.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Ski alpin. Commentateur: Gérard Potvin.
11:00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Les aventures d'un chat et d'une souris.
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Philippe, le petit. Philippe est la risée de tous parce qu'il est très petit. Un jour, la flûte qu'il possède devient enchantée et lui permet de faire grossir et rapetisser des objets.
L'ange du destin.
14:30 DÉCLIC
À l'aide de mimes, de graphismes et de bricolage, **déclic** décrit de façon originale le monde qui nous entoure. Tubes et tunnels.
15:00 LA MAISON DE PERSONNE
Personne est un aimable et solitaire fantôme de 14 ans qui hante une demeure victorienne dans une ville du nord de l'Angleterre. Tel est pris qui croyait prendre.
15:30 À COMMUNIQUER
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des dernières semaines.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
''Talk-show'' avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
La Nuit de St-Germain-des-Prés. Policier réalisé par Bob Swaim, avec Michel Galabru, Mort Shuman, Chantal Dupuy et Daniel Auteuil.
24:35 CINÉ-NUIT
Le Cercle noir (The Stone Killer).

DIMANCHE
29 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
Film d'animation. Histoire d'un petit castor élevé par son père.
9:30 MERCI MONSIEUR NOÉ
Début. L'histoire et la vie quotidienne des animaux de la ferme. L'Oie.
9:45 EN TERRE SAINTE
A Capharnaüm... C'est dans cette ville frontière, au nord de la de Tibériade, que Jésus et ses apôtres se sont regroupés.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
En direct de la paroisse Saint-Eugène, au Manitoba. La messe sera célébrée par l'abbé Albert Fréchette.
11:00 À COMMUNIQUER
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de London en Ontario, le Championnat du monde de curling. Hockey - Canadiens. Plongeon - les Championnats canadiens d'hiver. Entraînement des Expos. Éditorial. Actualités. Réal.: Gaston Dagenais, Michel Quidoz, Jacques Primeau, Jacques Viau, Jacques Bérubé, André Latour. Réal.-coord.: Guy Desormeaux.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
La Normandie de Flaubert. Les premiers écrits moins connus de Flaubert témoignent de l'influence profonde de la Normandie sur le Séquestré volontaire de Croisset. Nous suivons Flaubert par les rues de Rouen, découvrant la souffrance et la maladie dans les couloirs de l'Hôtel-Dieu.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Roger Baulu se raconte (dern. de 3). Réal.: Jean Faucher.
17:00 SECOND REGARD
Les cafés chrétiens. Ils se développent de plus en plus et ils sont considérés comme un lieu d'échange entre jeunes dans une ambiance chaleureuse.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Michel Benoit.
19:00 CHEZ DENISE
L'Appartement. Le chef demande à Étiennette de quitter la maison puisqu'elle ne veut pas refuser de travailler pour Van Pruden.



19:30 CINÉMA
Lacombe Lucien. Drame psychologique réalisé par Louis Malle avec Pierre Blaise et Aurore Clément. Un jeune paysan du sud-ouest est, par hasard, plongé soudainement au milieu d'un groupe de collaborateurs-dénonciateurs qui vont rapidement exploiter son ignorance.
22:00 LE VILLAGE, UN VILLAGE
Film documentaire réalisé par A. Tristan Wilson sur un village du Périgord, ses habitants et ses moeurs.
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
L'Ami américain. Drame policier réalisée par Wim Wenders, avec Bruno Ganz, Dennis Hopper, Gérard Blain.

LUNDI
30 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Condition physique. Sauts à la corde.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral, destinée aux élèves de l'élémentaire II. Dupont et Duponne.
9:30 ANIMAGERIE
La vie des animaux domestiques. Le Dragon III (1re de 5).
9:45 YOU HOU
Découverte des cinq incroyables modes de perception que sont les sens. Eau, terre, air, feu.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Le tricot, avec Solange Brien, styliste. Manteau pour dame. Consommer intelligemment, avec Madeleine Plamondon, dir. du service d'aide au consommateur. L'isolation d'une maison, est-ce rentable?
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: pommes de terre rôties aux olives noires ainsi qu'au four à la moutarde, et steak de flanc grillé.
11:30 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
Histoire d'un petit garçon à la recherche de son père.
12:05 NANNY
Chacun sa pétition.
12:30 MIDI PLUS
Anim.: Suzanne Lévesque et Claude Mailhot.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Trois-Rivières. Des chasseurs et trappeurs du troisième âge témoignent de leur amour pour la forêt; tout en nous racontant leur vie, ils nous livrent des conseils pour profiter sans danger de la vie en forêt. Anim.: Jacques Houde.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
La Bataille de la planète de l'arc-en-ciel.
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Vive le chef. Jesse aspire à devenir quelqu'un d'important. Le chef Moses, qui s'apprête à remettre sa démission en faveur d'un plus jeune, songe justement à léguer sa sucession à Jesse.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales et sports animés par Marie Benoist-Martin et Marcel Gauthier.



19:00 L'AIR DU TEMPS
''Les chansons préférées de Nicole et Pat''. Ces deux talentueuses interprètes vous offrent, en cadeau, les chansons qui évoquent leur joie de vivre ou leur mélancolie.



19:30 LAUTREC 81
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes. L'animateur, Donald Lautrec, nous présentera six invités par émission.
20:00 DU TAC AU TAC
Le Riche et le pauvre.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: Les Jeunes Filles. Dramatique réalisée par Lazare Iglessis, d'après l'oeuvre d'Henri de Montherland.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade.
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
(Dern. de 9). Avec Klaus M. Brandauer, Geneviève Casile, Elisabeth Bourgine, Alain Michel.
23:55 LA BRIGADE DES MALÉFICES
Claude Guillemot. Les Disparus de Rambouillet. La police enquête sur une étrange disparition d'hommes près d'un étang qu'on appelle la mare aux fées.

MARDI
31 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Quelles sont les principales causes qui compromettent la santé des Canadiens?
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le coucou fait meu-meu.
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon III (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
Le Premier Perce-neige.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Inv.: Marcel Mandeville, optométriste, qui nous parle de l'hypermétropie. Tradition québécoise, avec Lorraine Boisvenue, écrivain. Petite histoire de la pomme au Québec.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Dominique Michel.
11:30 HEIDI
Une nouvelle demeure.
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Talent caché. Se rendant compte qu'elle n'a aucun talent de ballerine, Jane décide de pratiquer les claquettes.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Hold-up à la milanaise. Comédie policière réalisée par Nanni Loy, avec Vitorio Gassman, Renato Salvatori et Vicky Ludovisi. Un bandit milanais recrute une bande d'aventuriers pour accomplir, sous sa direction, un vol à main armée à Milan (Fr.-it. 61).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
Rodéo à Saint-Granit. Une troupe de Rodéo est en ville. Sa vedette: Willie La Botte, ancien ami de Délima.
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Audio-visuel (Dern. de 4). Est-ce une réalité. Y aura-t-il un jour une civilisation de l'audio-visuel?
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Anim.: pierre Olivier.
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard. Au menu: crème Choisy et saumon de Gaspé grillé, sauce Choron.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
In.: Michel Lelong, p.b., spécialiste du Coran et de l'Islam, prix des Écrivain croyants 1980 pour son livre Deux fidélités, une espérance, explique les divergences et les points communs entre le christianisme et l'islamisme. Entr.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:25 CINÉMA
Les Quatre Mercenaires d'El Paso. Western réalisé par Eugène Martin avec Lee Van Cleef, James Mason, Gina Lollobrigida.

MERCREDI
1er AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Soyons réalistes vis-à-vis le tabagisme.
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Dernière Cène et agonie.
9:30 ANIMAGERIE
Première visite de Moineau.
9:45 OUFS
Première visite de Moineau.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure. Inv.: Pierre Ladouceur, coiffeur. Les différentes coupes pour enfants. À votre santé, avec Louis Lambert-Lagacé. Suggestions de tartines et sandwiches sans viande.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Joane Verdon. Recettes de galettes aux noix, de biscuits aux fruits séchés, et de sauce au coco.
11:30 VERS L'AVENTURE
La Noce.
12:00 LES FILLES DU CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Également, chronique le Point de Mire, avec Paul Boutet. Anim.: Joël LeBigot.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
L'Inspecteur.
17:00 TÉLÉ-5
Au plaisir de Dieu. (3e de 10). Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer, d'après le roman de Jean D'Ormesson. Le Précepteur. Gabrielle engage Jean-Christophe Comte comme précepteur de ses fils, de ses neveux et du fils de l'intendant.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
19:30 LES GÉANTS DE LA TERRE
Dessins animés. Une équipe de baseball composée d'animaux divers doit disputer un match dans l'espace avec des équipiers extraterrestres.
20:00 LE LAPIN DE PÂQUES
Film d'animation réalisé par Roy King. Les nombreux amis de Jack, le lapin de Pâques légendaire, lui organisent une fête.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Aussi charge-t-il l'abbé Savard d'entreprendre les démarches auprès de Rose-Anna, se réservant toutefois le privilège de faire la grande demande. Réal.: Yvon Trudel. Dernière.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau. In.: Ginette Reno.



21:30 BIZARRE, BIZARRE
Maître d'équipage. Un jeune marin en chômage s'est mis en sérieuses difficultés avec la justice en voulant s'embarquer à tout prix.
22:00 VIET-NAM – LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Le Bombardement de Hanoi.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 CINÉMA
Charade. Comédie policière réalisée par Stanley Donen, avec Cary Grant, Audrey Hepburn, Walter Matthau.

JEUDI
2 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le système circulatoire.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
La Partie de pêche.
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon III (4e de 5).
9:45 JE SOUFFLE
On parle, on parle.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
Tabac ou santé, avec Nicole Hébert-Marchand de l'Association pulmonaire du Québec. Les effets nocifs d'un environnement enfumé. Psychologie. Inv.: Pierre Lamy, administrateur à l'Atelier des vieilles forges, qui nous entretient des causes du manque de motivation au travail.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. Inv.: Audes Nantais et Jean-Joseph Tremblay, comédiens. Ce jeune couple est de retour au pays après un séjour de six ans en France.
11:30 WICKIE
Le labyrinthe.
12:00 PAPA, CHER PAPA
Bonne à tout faire.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le trésor des Caraïbes. (Carribean(. Film d'aventures réalisé par Edward Ludwig, avec John Payne, Arlene Dahl, Sir Cedric Hardwicke. Un homme tente de libérer la fille d'un noble anglais, captive par son pire ennemi dans une forteresse des Caraïbes (USA 52).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
La Machine à voyager dans le temps.
17:30 LA PORTEUSE DE PAIN
(3e de 13). Gareau avoue être prêt à commettre les pires bêtises afin de prouver son amour à Jeanne.
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST
''Émile Belcourt en concert''. Diffusion du concert que donna Émile Belcourt, ténor de l'''English National Opera'' de Grand Bretagne, en la Cathédrale de Gravelbourg, Saskatchewan. Réal.: Maurice Arpin.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Le Dimanche de mes soeurs. En ce temps-là, les midinettes travaillent dur et pour de maigres gages. Alors, le dimanche, c'était congé, enfin!
20:00 LES GRANDS FILMS
Le Voyage. (The Voyage). Drame sentimental réalisé par Vittorio de Sica, avec Sophia Loren, Richard Burton, Ian Bannen et Barbara Pilavin.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin. Inv.: Béatrice Picard, Michel Forget, Nicole Leblanc et Henri St-Georges.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Banacek: Projet Phoenix. Drame réalisé par Richard T. Heffron, avec George Peppard, Peter Mark Richman et William Weldon.

VENDREDI
3 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
L'amaigrissement localisé.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
M. Gobodour s'en va.
9:30 ANIMAGERIE
Le Dragon III (dern. de 5).
9:45 MON AMI GUIGNOL
Le Charlatan.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Plusieurs façons de recouvrir des livres avec du tissu ou du papier. Entretien avec Pierrette Beaulieu, d'Agriculture Canada, qui nous parle de la mise en conserve des légumes.
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 JOE LE FUGITIF
Le Vieux Routier.
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Délit de fuite.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Un homme change son destin. (The Stratton Story).
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
Début. Au cours de cette série, nous faisons un tour culturel de chaque pays, en passant par la danse folklorique jusqu'au mets national. Danemark.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 VERSO
Une émission qui vous invitera à mieux connaître ceux qui vous ont toujours intrigués. Aujourd'hui: le juge Alfred Monnin. Anim.: Marie Benoist-Martin. Réal.: Donald Hétu.
19:30 À CONTREPOIDS
En provenance de Vancouver.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Le temps des lilas (2e de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur. (10e de 13). Devenez qui?
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Une femme sous influence. (A Woman under the Influence). Drame psychologique réalisé par John Cassavetes, avec Peter Falk et Gena Rowlands.

Sainte-Rose- du-Lac

Un budget annuel de $3,000

La réunion annuelle du Comité Pro-Vie de Sainte-Rose et région a eu lieu dimanche soir le 15 mars. Une quarantaine de personnes de Sainte-Rose, Laurier et Sainte-Amélie y assistaient.

La présidente, Mme Terry Johanneson, repassa l'année en revue et souligna le travail encore à accomplir au plan d'éducation, des autorités politiques comme de la population en général. Elle invita les membres à continuer leur pression sur les hon. P.E. Trudeau, Jean Chrétien, Bud Sherman et Lloyd Axworthy. Ce dernier doit savoir que bien des femmes n'approuvent pas les attitudes du fameux comité sur le statut des femmes.

Parmi les autres activités prévues, il y a un souper à Winnipeg le 25 avril où le Dr Bernard Nathanson sera l'orateur. Un représentant ira à Terre-Neuve en juin à la réunion annuelle de Coalition pour la vie. L'aide à "Pregnancy Distress" de Winnipeg est bienvenue.

Le lundi 16 mars fut jour de prière et jeûne pour que la nouvelle constitution affirme le droit à la vie. La publicité du ministère de la Santé, même au bureau local, a des teintes provocantes, qui exige examen et correction.

Le rapport financier, donné par la trésorière, Mme Sabine Ingelbeen, mentionna que les revenus viennent de trois sources: cotisations des membres, la vente d'objets et le "marcheton" annuel. Les dépenses majeures furent les publications et les démarches en personne à Ottawa. Le budget annuel est d'environ $3,000.

La représentante locale à l'exécutif provincial, Mme Cécile Tucker, nous résuma les activités de l'organisme au plan provincial et confia que les mérites et l'influence forte et extensive du Comité de Sainte-Rose sont connus et appréciés au plan provincial. Un ancien député fédéral de la région qui a perdu son poste a déjà confié la même chose!

Un film très fort, "Assignment-Life", impressionna l'auditoire et renforça les convictions sur ce fléau à combattre qu'est l'avortement.

À la messe du matin, animée par le Comité Pro-Vie, une dame de Winnipeg, Mme Pat Van Rysselt, donna l'homélie sur la défense de la vie. Le samedi soir, elle donna le message à la messe de Laurier.

Après les élections les officiers sont: T. Johanneson, présidente; Rose Delaurier, secrétaire; Sabine Ingelbeen, trésorière; Hélène Montsion, chargée du recrutement et Marguerite Maguet, chargée de l'éducation et de la publicité.

Les membres du Conseil paroissial

Le Conseil paroissial, après les élections annuelles, se trouve maintenant formé comme suit: Paul Brunet, président; Tharcisse Delaurier, vice-président; Irène LeComte, secrétaire. Le comité de liturgie comprend Mme Zenovia Delaurier, Mme Lucille Gagnon, Sr Hélène Poiron; le comité d'éducation: Mme Sabine Ingelbeen, M. Brian Bray, Mme Judy Maguet; le comité social: Mmes Lucille LeGall, Simone Worrall, Lucille LeComte; le comité de finance: Mme Emile Pinette, Bill Rambow et Tharcisse Delaurier; le comité d'entretien: MM. Jim Wegleitner, Paul Brunel et Albert Mongrain.

Le départ de Sr Boulet

Sr Alice Boulet s.g.m., nous quittera après 11 ans de services à l'hôpital. Sr Alice a fait preuve d'un grand dévouement, sur le plan des services ménagers aussi bien que pastorale. Elle a été une partie précieuse de l'équipe des soeurs de l'hôpital dont l'oeuvre à Saint-Rose fut si marquante et appréciée de toute la région.

L'ouverture officielle du nouveau magasin-épicerie Solo a eu lieu la semaine dernière. Le propriétaire, M. Robert Desroches, est très heureux d'offrir à ses clients un service des plus modernes, en plus des commis bilingues.

À la récente réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb, on a étudié des moyens d'aider encore davantage le service de catéchèse. L'an dernier les Chevaliers ont contribué près de trois mille dollars à cette oeuvre. On projette de peut-être relancer le "marcheton" à l'automne. Le préposé provincial à l'assurance était en visite et expliqua une variété de modalités et de services que l'assurance des Chevaliers offre à ses membres.

L'équipe de préparation au baptème s'est réunie lundi dernier pour améliorer et renforcer le service de préparation aux baptèmes et étudier les besoins spirituels des jeunes parents.

L'équipe de préparation au mariage de Saint-Rose s'est rendue à la réserve d'Ebb & Flow pour y donner une session de préparation au mariage à neuf couples. On fut très heureux de la participation intéressée de ces couples. L'équipe formée de 4 couples, d'une religieuse et du père Kosa, missionnaire et vicaire local, s'est sentie honorée récemment par le responsable diocésain qui confia que le service de Sainte-Rose sert de modèle dans le diocèse.

La reine du carnaval

Malgré la température presque hawaïenne, le carnaval a eu lieu la fin de semaine du 7-8 mars. Mlle Sheila Bendell, candidate de l'aréna, fut proclamée Reine.

Octroi de Francofonds

La Maison Dollard est bénéficiaire d'un don de $300.00 de la part de Francofonds. M. Louis Molgat, percepteur officiel et animateur officieux du Centre culturel, annonce que la somme sera affectée à la restauration d'une rosace de la vieille école, qui illuminera le bureau du musée prévu.

Sports

Nos Royals survivent encore dans les éliminatoires provinciales Intermédiaires B après une victoire de 4-2 sur Elkhorn.

Les amateurs de pêche se régalent aussi à happer dorés et brochets dans la rivière et le lac Dauphin avant la fin de la saison légale de pêche.

Raymonde PELÉ

Calendrier

- Le bazar paroissial aura lieu le 11 avril.

Parents et catéchèses

- La grande réunion des parents dont les enfants recevront un sacrement cette année aura lieu le lundi 23 mars.



ICARE au Cercle Molière

Le Cercle Molière accueille le Théâtre national pour enfants "Les Pissenlits" dans une production d'**ICARE** de Roland Lapage. Ce spectacle sera présenté du 6 au 10 avril, à 10h et 13h, pour les élèves de la maternelle à la 8e année. Une représentation spéciale sera donnée le jeudi 9 avril à 19h30 pour adultes et enfants.

La qualité des spectacles présentés par "Les Pissenlits" a toujours été excellente et le Cercle Molière n'a pas hésité à inviter la troupe encore cette année. On se souviendra de la merveilleuse présentation de "Gulliver" l'an dernier et du charmant spectacle de "Tit-Jean Margoton" d'il y a trois ans. La troupe qui est en tournée dans l'Est du pays s'arrêtera au Manitoba avant de reprendre en Ontario.

Les spectacles auront lieu dans la salle Pauline-Boutal du CCFM.

Afin de réserver pour les matinées, les écoles doivent appeler Aline au No 233-8053. Les billets pour la présentation en soirée sont disponibles au guichet du CCFM à la Librairie Landry et à la Boutique du livre, 315, rue Kenny. Les billets sont de $2.00 pour adultes; $1.00 en sus à la porte.

"Une féérie de magie théâtrale... ICARE vole et on y croit. Il côtoie d'abord de grands oiseaux, puis la lune, les planètes et même les étoiles. Les scènes marines en particulier sont rendues avec efficacité et beauté... L'effet est incroyable et rejoint le fabuleux des estampes chinoises à vagues roulantes."
(Jacques-Larue Langlois, LE DEVOIR, 27 décembre 1979).

"La morale de cette histoire est de montrer aux enfants qu'un jour ils auront le désir de partir, de faire éclater le labyrinthe pour voir avec de nouveaux yeux et s'ils le veulent, réinventer."
(Joseph Saint-Gelais, metteur en scène).

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE No. 17

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE

31 décembre 1980

REVENUS:	ACTUEL	1980 BUDGET	SURPLUS (Déficit)
Gouvernement du Manitoba	1,972,934.33	1,931,065	41,869.33
Gouvernement du Canada	3,550.73	3,500	50.73
Gouvernements Municipaux	1,282,558.00	1,282,558	–
Individus	3,649.00	2,500	1,149.00
Autres	5,290.00	––	5,290.00
Total des revenus	**3.267,982.06**	**3,219,623**	**48,359.06**
DÉPENSES:			
Administration générale	172,934.06	186,602	13,667.94
Administration enseignement	168,105.27	139,254	(28,851.27)
Enseignement	1,959,219.37	2,022,134	62,914.63
Enseignement-adultes	3,017.16	2,500	(517.16)
Cours de professions	3,290.00	––	(3,290.00)
Fonctionnement et entretien:			
Édifices scolaires	306,520.23	307,412	891.77
Transport des élèves	290,824.66	286,250	(4,574.66)
Autres	2,216.07	3,000	783.93
Transferts au Manitoba	160,008.08	95,000	(65,008.08)
Capital:			
Service de dette	237,074.74	237,075	.26
Autres	16,733.21	5,396	(11,337.21)
Total des dépenses	**3,319,942.85**	**3,284,623**	**(35,319.85)**
Surplus pour l'année	(51,960.79)	(65,000)	13,039.21

Une copie vérifiée du rapport financier est disponible pour examen par n'importe quel résident électeur, pendant les heures suivantes: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, au bureau du secrétaire-trésorier; et à ses frais il peut obtenir une copie dudit rapport.

Saint-Pierre-Jolys



On voit ici M. Roger Roy, président de la campagne "du coeur" remettre un chèque de $3,147.00 au Directeur général de la Fondation pour la région du Manitoba, M. Doug Watson.



Les Louveteaux de Saint-Pierre et leurs animatrices. De gauche à droite: 1ère rangée: Daniel Perreault, Martin Hébert, Christian Courcelles, Daniel Gosselin, Brian Manchelanko. 2ème rangée: Hélène Fontaine, Trent Hansen, Gilles Lesage, Straun Frederiksen, Yvon Fontaine, Cécile Lesage.

Le 10 mars, à l'école élémentaire de Saint-Pierre ces jeunes garçons âgés de 9 à 11 ans ont prononcé leurs promesses de Louveteaux et reçurent leur foulard et leur "badge".

Cette cérémonie fut suivie de l'investiture des animatrices, Hélène Fontaine et Cécile Lesage. Les parents, ainsi que les Louveteaux de Sainte-Anne, faisaient partie de la cérémonie.

Le Commissaire Etienne Aubry, Anita Ruest, animatrice de Saints-Martyrs et représentante de l'équipe de formation de Saint-Boniface et le père de Rocquigny étaient aussi présents. Anita Ruest vient de lancer au groupe un nouveau projet que les Louveteaux vont entreprendre.

Elle leurs distribua les "Kuh-Kars" et leurs donna les explications nécessaires pour réaliser leurs projets. La réalisation du projet aura lieu à Sainte-Anne, le 12 avril, lors du Rallye provincial.

Simone PÉLOQUIN

Otterburne



Une centaine de personnes ont assisté au Déjeuner-communion à Otterburne, le 15 mars. Celui-ci fut organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon et les profits furent donnés à la Fondation canadienne des maladies du coeur.

Livres en vente

Le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys Inc. remet en vente à Saint-Pierre-Jolys:

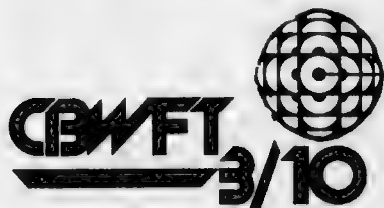
1. "Pages de souvenirs et d'histoire" par J.M. Jolys et Hector Côté (édition 1974) 1872-1972 ($11.25)

2. Le "Supplément aux pages de souvenirs" 1872-1972 (édition 1976) par Hector Côté ($2.25)

Procurez-vous l'un ou l'autre, ou les deux, à Co-Mar Boutique (433-7920).

Simone PÉLOQUIN





INTERROGATION

Un an après... Oscar Romero, martyr

SUIS-JE LE GARDIEN DE MON FRÈRE? (Gén. 4:9)

Dans la tradition judéo-chrétienne, on retrouve quelques personnages qui ont été reconnus depuis longtemps comme les plus grands parmi les prophètes: qu'ils se nomment Amos, Osée, Isaîe, Jérémie ou Ezéchiel, ils préparent le chemin et enfin au plus grand parmi eux: Jésus de Nazareth.

À différents moments de l'histoire, et dans des situations socio-politiques et religieuses diverses, ils ont vécu des choses similaires, ils ont adopté des attitudes communes parce qu'ils étaient éclairés par le même Seigneur. Le prophète ne craint pas de dénoncer ce qui ne va pas, à quelque palier que ce soit: Jérémie dénonce l'hypocrisie du pouvoir et il s'en prend même au roi (Jér. 22: 13-19). Isaîe fustige l'hypocrisie religieuse et le culte qui oublierait d'aider le pauvre (Is. 1:11-17).

Amos est peut-être le plus mordant dans son message, quand il voit l'exploitation de son peuple par une petite minorité influente et qu'il s'en indigne (Am. 2:6-8; 13-18). Jésus, dans des circonstances différentes, s'engagera dans une fidélité à son Père qui le conduira à la Croix.

Pour Dieu, il n'est pas possible que les inégalités les plus criantes, la misère des pauvres et le triomphe arrogants des puissants soit conforme à Sa Volonté. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, Il nous donne des prophètes du nom de Jean Vanier, Mère Teresa, Helder Camara, Martin Luther King, Oscar Romero...

Quand Oscar Romero fut nommé évêque de San Salvador, il y a une dizaine d'années, il était vu comme conservateur et se sentait mal à l'aise avec son archevêque et l'autre évêque auxiliaire, tous deux progressistes. C'est avec soulagement qu'il avait reçu sa nomination à l'intérieur du pays. Quand il revint à San Salvador comme archevêque, en 1977, il semble qu'on l'avait choisi à cause de ses tendances conservatrices. Mais dix jours plus tard, l'assassinat d'un de ses meilleurs prêtres, Rutilio Grande, lui ouvrit les yeux: l'abbé Rutilio avait beaucoup aidé à la conscientisation par laquelle les gens retrouvaient leur dignité d'hommes et de chrétiens, en même temps qu'ils comprenaient davantage leurs responsabilités. Désormais, Mgr Romero ne serait plus jamais le même: dans ses homélies dominicales radiodiffusées, puisées à la Liturgie, il prêche la dignité de chacun et l'espérance qui doit nous animer.

Dans la ligne des prophètes de l'ancien Testament, il parle ouvertement des injustices qui défigurent le visage de l'humanité: "Il y a encore chez nous des gens qui vendent le juste pour de l'argent et le pauvre pour une paire de sandales, des gens qui accumulent violence et dépouilles dans leurs palais, et d'autres qui écrasent les pauvres; il y a aussi ceux qui provoquent à la violence, couchés qu'ils sont dans leurs lits d'ivoire".

En février 1980, il disait en Belgique: "Nous voyons bien clairement qu'il n'y a pas là de neutralité possible: ou nous acceptons d'être au service de la vie des Salvadoriens, ou nous sommes complices de leur mort..." Au Salvador, Mgr Romero a déconcerté les "bien pensants" car personne n'avait eu le courage de dire aussi clairement que lui combien les pauvres méprisés, et combien il y a répression de la part des autorités gouvernementales.

Pour lui, seule la non-violence est évangélique; c'est pourquoi il lui est possible de dénoncer vigoureusement cette militarisation de la junte militaire; dans son homélie du 23 mars, il avait imploré: "au nom de Dieu, donc, au nom de ce peuple qui souffre, je vous supplie, je vous demande, je vous ordonne au nom de Dieu: que la répression cesse". Le lendemain, le 24 mars, il mourait assassiné à l'autel où il rappelait et revivait la mort et la résurrection de son Sauveur.

Celui que vous avez fait mourir... Dieu l'a ressuscité.

La Bonne Nouvelle que Saint Pierre annonçait à ses premiers auditeurs, c'est que Jésus a vaincu la mort: le combat qui semblait se terminer par la victoire du Mal devenait, par l'initiative de Dieu, la victoire de la Vie: Dieu l'a ressuscité. Ce serait tellement beau de pouvoir dire que la physionomie du Salvador est toute transformée à cause de cet assassinat et que tout va bien; pourtant, il n'en est pas ainsi: la répression, les emprisonnements, l'exploitation, ça continue. C'est affaire courante. Les États Unis, pour protéger leurs intérêts financiers, envoient une cinquantaine de conseillers militaires et pour plus de cinquante millions de dollars en armements: les aspirations légitimes seront mises au silence. On pense même arrêter l'aide économique au Nicaragua... puis, on sera surpris qu'au Nicaragua, on aille frapper à d'autres portes...

Pourtant, la mort de Mgr Romero n'a pas été inutile: elle a ouvert les yeux à bien des chrétiens et à bien des évêques canadiens et américains. Quelques prises de positions, très documentées et très énergiques, auraient été impensables de la part de certains représentants de l'épiscopat canadien et américain il y a un an. J'ai bien l'impression qu'on est devenu plus critique aussi devant les médias d'informations: on se laisse moins manipuler...

Mgr Romero est un Thomas Beckett moderne: quelqu'un qui, par delà le temps et le visible, continue à interpeller. Je cite, en terminant, quelques lignes de la pièce de T.S. Elliot: Meurtre dans la cathédrale: "Nous te rendons grâce, ô mon Dieu, pour tes miséricordes du sang, pour Ta rédemption par le sang; car le sang de tes martyrs et de tes saints enrichira la terre et créera des lieux sacrés!

Car partout où un Saint a vécu, partout où un martyr a donné son sang pour le sang du Christ, la terre devient sacrée, et la sainteté ne s'en départira pas, quoique des armées puissent la fouler sous leurs pas, quoique des voyageurs puissent venir, le guide à la main, la visiter.

De ces lieux jaillit ce qui à jamais renouvelle la terre, bien qu'on le conteste à jamais!

Par conséquent, ô mon Dieu, nous te remercions, Toi qui nous as donné une telle bénédiction à Canterbury, à San Salvador.

Gilles PRIMEAU, P.B.

Aubigny

La nécessité de la LFC

Pour l'assemblée mensuelle du mois de mars, les membres de la Ligue des femmes catholiques (LFC) se sont rendues à l'église pour célébrer le saint sacrifice de la messe.

Regroupés à la Caisse populaire, les comités permanents ont présenté leurs rapports. Comité spirituel... "Qui est Jésus?", "Il est mon ami, il est le capitaine de mon navire, il est surtout ma Vie".

Le comité d'éducation nous a remis deux feuilles de bonnes expressions françaises à utiliser. Le comité de presse a fidèlement regroupé tous les articles des journaux qui nous impliquent comme ligueuses, paroissiennes, et parents.

Il fut aussi décidé que le groupe remettra un don de nature financière à l'école de Saint-Agathe, pour contribuer à l'aménagement du terrain de jeux.

Aller de l'avant

La seconde partie de la soirée fut consacrée à la réunion annuelle. La lecture des rapports annuels nous a démontré la nécessité de notre existence, et la portée de nos réalisations. Un travail énorme a été fait l'année passée. Pour des raisons particulières à notre section les femmes de l'exécutif ont cru bon de faire un sondage pour déterminer la situation de la Ligue dans notre milieu. Résultat du sondage: "Il faut aller de l'avant, et ne pas reculer".

Un nouvel exécutif pour l'année 1981-82 a été officiellement regroupé:
Présidente: Lucille Clément
Secrétaire: Denise Robert
Trésorière: Simone Chartier
Spitiruel: Elaine Vermette
Éducation: Emma Vermette
Social: Rita St. Hilaire
Recrutement: Marguerite Sorin
Presse et hôtesse: Adrienne Roy

Ce nouvel exécutif pourra se sentir encouragé par les membres car un bazar et un "shower" paroissial sont déjà mis sur pied.

Berthe PALUD

Notre élévateur fermera-t-il?

Sur 40 personnes possédant un permis, cinq se sont rendues à la réunion annuelle du "Manitoba Pool Elevators", mercredi 18 mars, à Silver Plains. Les invités étaient: M Glen BALDWIN, délégué, M. Ken EDDI, directeur, M. WILLIAMSON, surveillant du quartier, et M. Gerry CHARLES, opérateur.

Vu le petit nombre d'intéressés, la motion de garder le même exécutif, qui date de 1977, fut proposé et accepté.

Il y eut discussion sur le nouveau plan du "Canadian Wheat Board" pour le marketing de grains, ainsi que la possibilité éminente de la fermeture de notre élévateur à Silver Plains.

Le prix d'entrée, un mini calculateur, fut gagné par Réginald Robert.

Le "shower" paroissial

Notre "shower" paroissial aura lieu dimanche 29 mars, chez Mme Elaine Vermette. Celui-ci permettra de recueillir le prix du bingo pour la journée du Bazar. Les femmes de la paroisse se regroupent ainsi pour une après-midi d'amitié, de plaisir, et pour plusieurs, de détente.

Calendrier

Mini-congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques (LFC), dimanche 31 mai, à Saint-Malo.

Réunion annuelle et congrès de la Croix-Rouge le 30 mars, 11h00 au "Holiday Inn de Winnipeg.

Bazar, dimanche 26 avril, à 14h00 en la paroisse d'Aubigny.

"Shower" paroissial, dimanche 29 mars à 14h00, chez Mme Elaine Vermette.

Vie sociale

Naissances

William Christopher ***Buskell*** *fils de Neil Buskell et Rose-Marie Perreault du Précieux-Sang, né le 1er février. M. et Mme René Perreault seront parrain et marraine.*

Christian ***Calvelle*** *fils de Laurence et Paulette Hébert du Précieux-Sang, né le 14 février. René Hébert et Rose Calvelle seront parrain et marraine.*

Edmond Joseph Eugène ***Dolorme*** *fils de Eugène Dolorme et Marcelle Verrier du Précieux-Sang, né le 24 février. M. et Mme Julian Verrier seront parrain et marraine.*

Réjeanne Evelyne ***Dorge*** *fille de Donald et de Beverly Pfiefer du Précieux-Sang, née le 21 janvier. M. et Mme Graham Sloan seront parrain et marraine.*

Jonathan Daniel ***Green****, enfant de George et Chantal Green, de Saint-Claude, né le 26 février et pesant 6 livres 6 onces et demie, un petit frère pour Michael. Les grand-parents sont M. et Mme Charles Philippot et M. et Mme H. Green.*

Mireille ***Roy****, fille de Guy et Lise Roy de Aubigny, née le 19 mars à Sainte-Anne. Les parrain et marraine sont Adrien et Louisa Gagnon. L'enfant sera baptisé le 19 avril.*

Alix, Justine ***Ruest****, 2e fille de Lynne Carrière et Jacques Ruest, de Saint-Pierre, 5 lbs 9 onces et demie, née le 16 mars à l'hôpital de Salaberry.*

Daniel Joseph ***Souque****, enfant de Pjerre et Bonnie Souque de Haywood, né le 16 mars à l'hôpital de Saint-Claude et pesant 7 livres 4 onces et demie, un petit frère pour Tanya. Les grand-parents sont M. et Mme Gaston Souque et M. et Mme V. Woodward.*

André Fernand Joseph ***Tétrault****, 8 livres, 6 onces, 21 pouces et demi, fils de Luc et Anita Tétrault de La Broquerie. Né le 12 mars à l'hôpital de Saint-Anne. Son oncle et sa tante Laurent et Gisèle Tétrault seront parrain et marraine.*

Anniversaire

Mme Rose ***Girouard****, de Sainte-Agathe, née le 28 mars 1907.*

Antoinette ***Lambert****, du Repos-Jolys à Saint-Pierre; 92 ans le 25 mars.*

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Michelle ***Marentette****, fille aînée de M. et Mme Donald Marentette, avec Claude* ***Proulx****, fils aîné de M. et Mme Noël Proulx, tous les deux paroissiens de N.D. de l'Assomption, Transcona. Le mariage aura lieu samedi 25 avril à 16h00 en l'église paroissiale.*

Mariages

M. Stanislas et Mme Gabrielle ***Robert****, née Durand, ont fêté leur 57e anniversaire de mariage le jeudi 19 mars 1981.*

Décès

Irène Léone ***Carrière****, née Demers, de Otterburne, épouse de Jean-Yves Carrière. Elle était née à Saint-Pierre le 15 juillet 1918 et décéda le 18 mars 1981.*

Mme Raoul ***Laurendeau****, décédée le 16 mars, ancienne paroissienne de Richer.*

Sainte-Anne-des-Chênes

Ce n'est pas l'humour qui a manqué

Les soirées présentées par les Hypothéqués - celle du vendredi 13 mars à la Villa Youville, et celle du samedi 14 mars au Centre culturel de Sainte-Anne - ont été très amusantes, et de véritables succès, d'après les réactions des spectateurs.

Le samedi soir il y a eu un "vin-fromage". L'atmosphère, d'un style cabaret, a encouragé une participation très vivante de l'auditoire. Parmi les spectateurs qui ont comblé la salle au Centre culturel, il y a eu plusieurs visiteurs d'Otterburne et de La Broquerie. On a aussi accueilli des gens de Saint-Boniface et de Régina.

Une touche taquine

Les animateurs principaux aux soirées, "les Hypothéqués", ont été Gérald Gobeil, René Courcelles et Louis Bernardin. Les quatre accompagnateurs ont été Michelle Freynet-Arbez au piano, Martial Tougas à la basse, Daniel Tougas à la batterie, et à la guitare acoustique, René Courcelles.

Le programme a commencé avec plusieurs morceaux d'ambiance joués au piano par Lydia Gobeil. On a entendu deux solistes: Léo Freynet et Daniel Tougas, qui ont présenté une composition originale. Il y a eu une petite chorale qui parfois accompagnait et parfois interprétait. Ce n'est pas l'humour qui nous a manqué durant la soirée: Camille Légaré, avec l'aide de "quatre gros bébés" (les trois Hypothéqués et Léo Freynet), a chanté "La Révolte du bébé".

On a entendu de bonnes vieilles chansons, et des chansons plus modernes (de Roger Whittaker et Enrico Macias, par exemple). Les Hypothéqués eux-mêmes ont su ajouter leur touche taquine bien connue, pour que la soirée plaise à tous.

Ginia OSTROWSKI-FREYNET

Les AS sont en tête

La première partie des finales de la Ligue de hockey Hanover-Taché a eu lieu le samedi soir 21 mars à Sainte-Anne. Les As ont remporté la victoire contre les Mohawks de Mitchell, au compte de 3 à 1. Ce sont Matt Mathews, Jim Carter et Gerry Lévesque qui ont marqué les buts pour Sainte-Anne, tandis que Phil Grégoire, le gardien de but des As, a été nommé première étoile de la partie. Lors de la soirée du lundi 23 mars, les As ont gagné la deuxième partie dans les finales, dans une aréna presque pleine, à Steinbach. Les buts pour Sainte-Anne ont été comptés par Louis Kirouac, Jim Carter et Luc St-Mars, pour boucler la partie 3 à 2.

Calendrier

Bière et saynètes les 24, 25 et 26 avril au Centre culturel de Sainte-Anne. Pour être participant aux saynètes, contacter Janine Tougas dès maintenant au No 247-3636.

Île-des-Chênes

$5,000 pour les Rawluk

Pour la deuxième fois dans autant de semaines, les gens d'Île-des-Chênes ont été appelés à faire preuve de générosité... C'était le tour de la Chambre de commerce d'organiser une soirée sociale au profit de la famille Rawluk. On se souvient qu'il y a un mois, un incendie était venu raser leur lieu de commerce et leur demeure. Environ trois cents personnes ont assisté à la veillée.

Au cours de la soirée, quelque vingt articles, dons d'individus et de marchands ont été vendus aux enchères sous la direction de notre encanteur, Nelson Lemieux. Les organisateurs rapportent qu'un profit net de $5,000 dollars a été réalisé.

La saison de hockey tire à sa fin. Les "Bantams" et les "Tom Thumbs" ont été éliminés tandis que notre équipe de "Midgets" est sorti vainqueur. Nos gars ont remporté le championnat de la RCHL ("Ritchot-Centennial Hockey League") en défaisant Saint-Malo dans le 4e match, par un pointage de 7 à 6. Il est à noter que cinq des sept buts ont été comptés par André Beauchemin. Une fois de plus, Danny Krahn a démontré ses capacités dans le filet.

L'équipe des Juvéniles a remis $228.00 au fonds Nicole Roy, soit les recettes de la joute du 22 mars. En sortant vainqueurs dans ce match contre Landmark, (7 à 5) ils se sont mérités le "Challenge Cup" et détiennent le trophée de la MEJHL, ("Manitoba Eastern Juvenile Hockey League"). Martin Hébert a été choisi comme joueur le plus utile, et Benny Van Osch, meilleur gardien de buts.

Des étudiants à l'honneur

Vendredi 20 mars, l'école de Île-des-Chênes s'est transformée en lieu d'exposition scientifique. Un nombre impressionnant de projets ont été étalés dans les salles de cours. Parents, professeurs et élèves entraient, observaient, s'émerveillaient de la connaissance acquise de nos jeunes.

Des médailles d'or ont été décernées, entre autres, à: Michel Dumaine et Brigitte Perron (La vie d'un arbre); Brenda Goovaertes (Les poussins); Robert Perron, Joseph Beauchemin et Jean-Paul Laflèche (Le circuit électrique); Richard Trudel et Joël Van Gorp (Énergie solaire).

Des médailles d'argent ont également été distribuées à: Lorne Pelletier, Roger Bonneteau et David Cusitar (Les Volcans); Lise Trudeau et Carole Vandal (Les éclipses); Laurier Trudeau et Evelyne Rouire (Les barrages).

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Réunion annuelle de la Ligue des Femmes catholiques, jeudi 2 avril, à 20h, au Centre récréatif. Des élections auront lieu.

Le samedi 4 avril, aura lieu une soirée d'amateurs et une soirée sociale, organisée par la Chambre de commerce, au Centre récréatif, à 20h. Un des invités sera Pierre d'Auteuil de CKSB.

Richer

Un au revoir aux soeurs vietnamiennes

Dire au revoir, c'est très difficile - on essaya dans une petite soirée familiale de le dire à nos cinq soeurs vietnamiennes. Nous avions appris un peu à les connaître et à les aimer et elles nous le rendaient bien. Elles sont parties pour Lethbridge en Alberta. On dit qu'ils sont au nombre de 400 réfugiés de la mer rendus à cet endroit.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Sainte-Anne ont tenu le tournoi de hockey "annuel" les 7 et 8 mars. Les huits équipes inscrites devaient jouer au moins deux parties. Dimanche, le 8, Richer triompha de ses plus proches adversaires obtenant ainsi la "médaille d'or". Les Saints-Martyrs gagnèrent la médaille d'argent et Sainte-Anne, la médaille de bronze.

Thérèse CHAPUT

Les gagnantes au "cribbage"

Une bonne manière de passer un après-midi de dimanche est de vous rendre au Club des Jeunes de Coeur et d'y jouer une partie de "cribbage". Les gagnantes pour la semaine du 15 furent Mme Eugénie Laramée et Mlle Lorraine Laramée. Mmes Aline Kennedy et Solange Sabot reçurent le prix de consolation. À la prochaine rencontre, le 29 mars.

Le 11 mars, les Chevaliers de Colomb, présentèrent à leurs membres et au groupe 'Pro-vie Richer" un film intitulé "Assignement: Life". C'est un très bon film et tous devraient le voir - les Pro-Vie et les Pro-avortement. Le 27 mars, à 20h00 à Landmark, il y aura une assemblée générale avec le film "Assignment: Life" et le Dr F.P. Doyle de Sainte-Anne parlera sur la vie.

Le 30 mars, à 20h00 au centre Pro-Vie, 579, rue Des Meurons, assemblée de tout le district Provencher.

Attention correspondants . . .



Thérèse CHAPUT



Hélène BLAIS



Dolorès LAURENDEAU



Lucie DUPUIS

Attention correspondants . . .



La petite histoire du monument

Le 10 mars 1981, s'éteignait à l'âge de 83 ans, Julien Buysse, et l'année dernière, le 22 juin 1980, s'éteignait à l'âge de 86 ans, Jules De Cruyenaere. Peut-être beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'il y a de commun entre ces deux hommes morts en l'espace de moins d'un an.

Il s'agit des deux personnages qui ont posé pour la construction du monument dédié aux morts des deux guerres mondiales, qui se trouve érigé place Albert 1er, en face du Club Belge à Saint-Boniface. Jule posa comme soldat couché, et Julien comme soldat debout. Ce monument inauguré au mois d'octobre 1938 fut construit par le sculpteur H. Garnier.

De même qu'ils firent partie du comité d'érection, ils furent les responsables de la formation en 1920 de l'Association des anciens combattants belges. Julien en fut le président en 1930. Cette association porte maintenant le nom de "Belgian Vétérans Association" et est reliée à la Légion royale canadienne.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Assureurs

Optométristes

Entrepreneurs de Construction

Gateau de maïs au saumon



pour 4

1 boîte (7-3/4 oz) de saumon
2 tasses de lait
2 cuil. table de beurre
1 cuil. thé de sucre
1 cuil. thé de sel
3/4 tasse de farine de maïs
1/4 tasse d'oignon haché fin
4 jaunes d'oeufs
4 blancs d'oeufs, battus en neige ferme

Égoutter le jus du saumon dans une casserole épaisse. Ajouter lait, beurre, sucre et sel; amener à ébullition. Ajouter la farine de maïs lentement, brassant constamment. Continuer à brasser sur feu doux, de 3 à 5 minutes, jusqu'à épaississement. Émietter le saumon dans la préparation, avec ses arêtes bien pilées. Ajouter l'oignon et les jaunes d'oeufs. Brasser. Incorporer les blancs battus. Verser le mélange dans un plat à four graissé de 1- 1/2 pinte. Faire cuire 30-35 minutes à four de 375 degrés F. (ou jusqu'à ce qu'un cure-dent ressorte propre). Servir de suite, avec, si désiré, un accompagnement de tranches de tomates et de macédo' ie.

Chiropraticiens

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À VENDRE - Orgue électronique marque "Lowrey" - modèle "Citation Theater Spinet" sans tubes. Grande quantité de jeux et d'accessoires. En excellente condition. A coûté $5300.00. Un instrument magnifique. Tél.: 247-3004.
—861-

À LOUER - Saint-Boniface rue Kitson, appartement de 3 chambres, entrée privée, avec poêle et réfrigérateur. Tél.: 247-7514.
-862-

Maman qui garderait chez elle des enfants nouveau-né à 4 ans - du lundi au vendredi $5.00 par jour et samedi de midi à minuit. Tél.: 247-8022.
-863-

À VENDRE — Petite orgue "Fun-Mate" avec banc à livres: un clavier, bonne condition, meuble comme neuf. Prix raisonnable. Tél.: 233-2266 après 17h (la semaine).
-864-

À VENDRE - Sofa & chaise, avec 2 tables, très bonne condition - parfait pour un chalet ou "recroom". $150.00.
Couvre-pieds, beau choix de couleurs pour lits simples et doubles: $30.00 à $35.00.
Une bonne sélection de beau linge de poupée, ensemble de robes et bonnet, "pant-suits". $1.50 à $2.00. Tél.: (1) 422-8243.
-865-

À LOUER - Saint-Boniface, petit appartement pour une personne; chambre de bains et entrée privée; pas de stationnement. Tél.: 237-0933.
-866-

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface. Une vraie aubaine, une maison de cinq chambres à coucher ainsi qu'un appartement au sous-sol avec toutes les draperies; tapis et une sécheuse, grande cuisine et salon bien éclairé, un garage. Prix: $54,900.00. Pour plus d'informations, tél.:247-7146.
-868-

À LOUER: grande maison à Saint-Boniface, 4 chambres à coucher, salle à manger, salle familiale, 3 salles de bains, maison vient d'être rénovée, endroit idéal: près du centre-ville, des écoles; disponible le 1er juin. Tél.: 247-7266.
-888-

À LOUER: chambre avec pension pour personne retirée. Tél.: 237-0250.
-880-

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

À SOUS-LOUER (rue Goulet) Appartement d'une chambre à coucher $200.00/mois. Chauffage et stationnement inclus - Tél.: au No 233-9306.
-850-

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface appartement de 2 pièces 1/2 avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. $188.00/mois stationnement ou garage en plus (moins déduction pour service de concierge). Tél.: 233-5767.
-764-

À LOUER - à Saint-Boniface, appartement de 3 pièces avec une chambre à coucher, tout confort, ensoleillé, possibilité de parking. Tél.: 237-3558.
-871-

À LOUER - 552, rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur inclus. Tél.: 233-0452 après 17h00.
-872-

À LOUER - rue Aulneau appartement de une chambre à coucher complètement meublée, facilité de lavage. Libre immédiatement. Téléphonez après 18h au No 247-6138.
- 851 -

À VENDRE - à Saint-Adolphe, maison de 1300 pieds carrés près de l'école. Lot de 70 x 180, 2 1/2 salles de bains. Tapis à la grandeur, rideaux inclus, sous-sol fini. Pour prendre possession le 1er avril. Pour plus d'informations, tél.: 883-2272.
-869-

À VENDRE - un sofa-lit, tapis 9 x 12, 3 tables (une pour disques, une pour téléphone et une table à café). Un "Out Board" moteur pour bateau 10 H.P. Prix à négocier. Tél.: 256-6075.
-860-

À VENDRE - "Plymouth Volare" 1978, 31,000 kms, 1 an de garantie internationale. Excellente condition. Tél.: 237-6947.
-870-

À VENDRE: à Saint-Malo, lot de chalet - 1/2 acre, bien boisé, près d'une plage et d'un quai semi-privé. Très paisible $9,500. Tél.: 256-0283 après 16h30.
-889-

À vendre: Bibliothèque personnelle à liquider. Raison: quitte la province. Surtout livres de littérature française et d'histoire de l'art. Appelez le No 237-3061 après 18h.
-873-

BOULET généalogie 1657-1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.50 chacun, plus .35¢ pour frais postaux. Adressez toute commande à Frère Denis Boulet, 89, East Gate, Winnipeg, Man R3C 2C2 ou téléphonez au No 772-2684 après 18h (6h p.m.).
-838-

À VENDRE OU À LOUER - 238,bld. Dollard, en bonne condition, maison de 3 chambres à coucher.Libre le 1er mai. Téléphonez au No 257-4441 ou après 17h 233-8281.
-875-

À LOUER: lac Manitoba - on permettrait stationnement d'une roulotte sur terrain au bord de l'eau. Services compris. Tél.: 257-3255 après 17h30.
-876-

À VENDRE - rue Nairn, maison commerciale No 2 avec 2 appartements, 1 d'une chambre à coucher l'autre de 4 chambres à coucher, bonne location pour "café-shop". Ne manquez pas votre chance. Pourrait donner une hypothèque a prix réduit. Tél.: 668-0817.
-877-

À VENDRE: Ford 1975, 1/2 T, "Super Cab", 44,000 milles; cerveau direction, cerveau frein, transmission automatique; échappement, pneus, freins neufs. Excellente condition. Tél. (après 17h) 269-2776 ou 233-4324.
-878-

À VENDRE: "1977 Astre" - 30,000 milles, gris-argent. Tél.: 237-3745 après 17 heures.
-879-

À VENDRE:
— 1974 herse hydraulique complète avec 14 panneaux de 5 pieds - $1500.00.
- 1966 herse hydraulique complète avec 14 panneaux de 3 pieds - $700.00.
- environ 24 "slotted floors" - 4 pieds carrés (2' x 2'). Quelle offre? Téléphonez au nos 882-2223 ou 882-2290.
- 1972 "Dodge Polara - hard-top - P.S. - P.B.": $600.00. Considérerait échange pour camionnette de même valeur. Téléphonez au No 882-2290.

Mesdames! Éloignez la vieillesse. Combattez les rides et les pattes d'oies du visage avec nos traitements d'esthétique. Appelez-nous aujourd'hui-même. Tél.: 772-6770.
-882-

MUSIQUE POUR MARIAGES: Marie Patenaude et Mark Kolt, duo à la voix et à l'orgue, ont de l'expérience et offrent un répertoire varié de chansons dans les deux langues. Téléphonez à Mark au No 237-1424.
-883-

À VENDRE: Chalet à la Plage Albert, 24 x 36 sur lot de 77 x 177 pieds. 3 chambres à coucher, salon et cuisine, chambre de bains complète, laveuse et sécheuse, tapis à la grandeur excepté la cuisine et la chambre de bains, (linoléum), eau chaude et froide, isolé, grande véranda avec moustiquaires. Habitable toute l'année: $40,000. Pour plus d'informations, tél.: 253-2854.
-884-

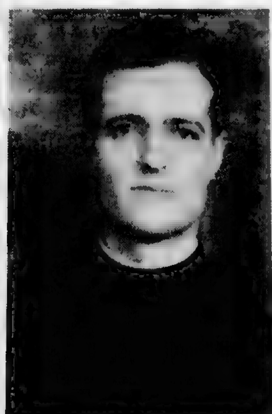
Dame qui veut apprendre le français, aimerait avoir livres français de débutants, grammaires pour tous les niveaux, livres faciles à lire et à traduire, ex: livres d'enfants du genre "Bébé, Marie et Jean", "La Porte est Ouverte" - enfin n'importe quels vieux livres qui ne vous sont plus utiles. Tél.: 774-4648.
-885-

À LOUER: appartements simples et double dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Tél.: 1-878-3462 ou écrivez C.P. 518, Île des Chênes, Manitoba.
-886-

À VENDRE: à 20 milles au sud de Steinbach, 1 "Mobile home Safeway" 12 x 66 de 3 chambres à coucher meublé ou non.
1 "Mobile home Pontiac", 10 x 45 de 2 chambres à coucher, meublé. Téléphonez en français au No 772-1298 ou en anglais au No 1-425-3434.
-887-

À LOUER: (Saint-Boniface). Appartement de 2 chambres à coucher, très propre. Stationnement si désiré, libre le 1er avril. Prix: $230.00/mois. Tél.: 247-4823 le jour, ou 256-8439 en soirée et les fins de semaines.
-881-

Nécrologie



Père Joseph SABOURIN,s.j.

À Montréal, le 4 mars 1981, est décédé le père Joseph Sabourin, à l'âge de 73 ans. Né à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba le 28 septembre 1907, il avait fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface et était entré dans la Compagnie de Jésus le 30 juillet 1926. Il fut ordonné prêtre le 13 août 1939. De 1933 à 1936, il enseigna la classe de méthode au collège de Saint-Boniface, où il revient en 1941 pour y enseigner la philosophie jusqu'en 1954. Il fut alors envoyé au Grand Séminaire de Port-au-Prince, à Haïti, comme professeur de théologie dogmatique. De retour au Canada en 1962, il fut appliqué à la prédication des exercices spirituels avec résidence à la Maison Bellarmin. En 1970, il fut nommé à la Résidence Villeray, comme chargé de ministère, apportant une aide régulière à la paroisse Notre-Dame-du Rosaire, fonction qu'il exerçait au moment de son décès.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses confrères en religion, ses frères et soeurs: Alphonse, Omer, Edouard, Agnès (Mme Ovila Vermette), Marguerite (Mme Louis Joubert), Sr Louisa Sabourin, s.g.m., et Sr Emma Sabourin, p.m.s.j. Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, messe concélébrée par une trentaine de Pères Jésuites, et l'homélie par le père Grandmaison, s.j. L'inhumation eut lieu à Saint-Jérome.

Marie-Louise DACQUAY née PRÉJET

Paisiblement, le 21 mars 1981, au "Health Sciences Centre", est décédée Mme Marie-Louise (née Préjet) Dacquay, épouse de Joseph Dacquay.

Lui survivent six filles: Lucienne, Mme Yvette Ducharme, Mme Marie Bouchard, Mme Don (Alice) Fontaine, Mme Grant (Cécile) Stephen, Mme Denis (Denise) Hamel et deux garçons: Albert et sa femme Laura, Robert et sa femme Rachel, dix petits-enfants, deux arrière-petits-enfants et une soeur Mme Marie Rocher.

Les prières et la messe des funérailles ont eu lieu en la Basilique de Saint-Boniface, mardi, le 24 mars à 14 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

À l'occasion du décès de Mme Dacquay, son mari et ses enfants désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par l'offrande de messes, de fleurs, de services et de dons à "The Saint-Boniface General Hospital Heart Foundation". Nos sincères remerciements aussi à M. l'abbé Gérard Dionne, aux porteurs et à la chorale.

Didace AUDETTE

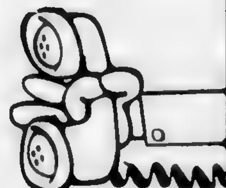
Le 18 mars 1981, à l'hôpital de Saint-Pierre, district DeSalaberry, est décédé M. Didace Audette, âgé de 87 ans, époux bien-aimé de Cécile (née Rioux) de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Les prières ont été récitées le 21 mars à 9h30 à Saint-Pierre-Jolys, suivies de la messe de Requiem à 10h00 célébrée par le Révérend père DeRocquigny, o.m.i. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

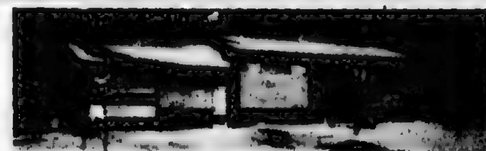
En plus de sa femme bien-aimée, M. Audette laisse dans le deuil deux fils et leurs épouses: Lucien et Pat Audette de Saint-Pierre, Marcel et Yvonne Audette de Sainte-Anne; neuf filles et leurs maris: Mme Lucien (Agnès) Vermette de Saint-Pierre, Mme Léo (Alice) Pineau de Saint-Pierre, Sr Marie-Ange, s.j.m. de Winnipeg, Mme Horace (Annette) Proulx de Winnipeg, Mme Olivier (Yvonne) Marion de Winnipeg, Mme Armand (Emilienne) Vermette de la Colombie britannique, Mme Félix (Cécile) Jolicoeur de la Colombie britannique, Mme Gérard (Irène) St Hilaire de Richer et Mme Henri (Marie-Louise) Bérard de Saint-Norbert; trois frères: Josephat de Fort Francis, Ontario, Mardoc de Saint-Boniface et Oliva de Saint-Pierre; une soeur: Anna de Saint-Boniface. M. Audette a été précédé par un fils, Emile, en 1980.

Les arrangement funéraires ont été faits par la chapelle funéraire de Saint-Pierre-Jolys (Loewen).

Voilà déjà la réponse de votre petite annonce **gratuite**



**envoyez-nous par écrit le texte de l'annonce à:
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface
R2H 3B4**



Maison à vendre

"Bi-Level" de 6 ans - 26 x 38 sur un lot de 75 x 190 à Saint-Malo, près de l'école et de l'aréna - allée double en asphalte - avec garage 24 x 24 isolé. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, patio 10 x 20 attenant à la cuisine - sous-sol complètement fini avec foyer ouvert.

VENTE PRIVÉE: **$57,000.00.** Téléphonez au No **(1) 347-5248.**

Êtes-vous une personne d'affaires retraitée?

Si vous êtes retraité, que vous avez de l'expérience dans le commerce et pensez que cela vous plairait de la partager avec des propriétaires ou des gérants de petites entreprises, envisagez de devenir conseiller pour CASE (Counselling Assistance to Small Enterprises).

CASE est un service de consultation à la disposition des commerces établis aussi bien qu'à celle de ceux qui débutent. Améliorer leurs méthodes de gérer leurs affaires est l'objectif.

Si vous êtes bilingue, français/anglais, et que vous êtes intéressé à donner des conseils en tenue de livres, comptabilité et marketing, ayez l'obligeance de me téléphoner, à frais virés, au numéro
(204) 949-6166
Allan D'Abreu, CASE coordinateur
Federal Business Developement Bank

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-201, Denis L. Cloutier, représentant une compagnie devant être constituée, Selkirk (Man.) 800053 100. À la suite de l'audience publique tenue à Régina le 9 et le 11 décembre 1980, le CRTC annonce qu'il approuve la demande de licence de radiodiffusion présentée en vue d'établir à Selkirk un premier service radiophonique MF local de langue anglaise, sur la fréquence de 92,9 MHz au canal 225B avec une puissance apparente rayonnée de 7 000 watts. Le Conseil délivrera une licence à la compagnie à constituer dès que celle-ci aura produit les documents indiquant que la compagnie a bien été constituée conformément à la demande. La licence expirera le 30 septembre 1984 et sera assujettie aux conditions qui y seront stipulées.

Canada

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sut les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C OP6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

WFO-1771 Exploitation d'un service d'autobus entre le centre de Winnipeg et l'aéroport international de Winnipeg pour une période de 3 ans.

Réunion d'information:
Jeudi 2 avril 1981 à 13h30
Salle de conseil - 4e étage
Bâtiment administratif
Aéroport international
de Winnipeg
Date limite: **Jeudi 30 avril 1981 à 15h.**

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ÉMILE ALEXANDRE ROY, du village de Saint-Norbert, au Manitoba, ouvrier, retraité décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposés à l'étude des soussignés chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 27e jour d'avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de mars 1981.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

À VENDRE

Parc Windsor **$44,500.00**

Maison de 3 chambres à coucher, genre semi-individuelle, située sur un lot paysagé. Grande cuisine avec coin salle à manger. Près de l'école française et des autobus. Pour visiter téléphonez (en anglais S.V.P.) à **Eleanor Lowry** au No **256-4069.**

Rue de la Morénie

Maison de 3 chambres à coucher - sous-sol à grandeur - beau lot - garage - seulement $42,900.00. Inclus poêle, réfrigérateur et sécheuse. Hypothèque de 10 1/4%. Possession immédiate.
Téléphonez à **Paul Godin** au No **247-5497** ou à **Roland** au No **247-6050.**

BLOCK BROS. No 257-9692.

"UN RAPPEL"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés, dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous formes de dons, de cadeaux, de bourses, à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba.--Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personnne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

**LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4**

Les demandes reçues, **jusqu'au 30 avril 1981**, et accompagnées de la formule d'usage, seront étudiées par le Comité des bourses et jugées selon leur mérites.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche

d'un concierge pour

LA MAISON RIEL, LIEU HISTORIQUE NATIONAL

Responsabilités

- entretenir quotidiennement les constructions contemporaines et historiques
- voir à l'entretien des pelouses, des arbres, du terrain, des sentiers, du parc de stationnement et de la voie d'accès
- préparer, planter et nettoyer le jardin
- ramasser les déchets et les objets malpropres qui jonchent le terrain, le parc de stationnement et la voie d'accès
- effectuer divers autres travaux selon les besoins
- signaler au directeur tous dégâts importants causés aux édifices, au matériel et aux installations fixes

Exigences

- expérience dans ce genre de travail
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais
- connaître le but des parcs nationaux et des parcs historiques nationaux

Durée de l'emploi

- du 11 mai à la fin septembre 1981

Écrivez à:
**LA MAISON RIEL
Lieu historique national
C.P. 73
Saint-Vital (Manitoba)
R2M 4A5**

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Salaire à négocier

Entrée en fonction au début de juin 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 30 avril** à:

**Le directeur,
Le Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7**



LA VILLE DE WINNIPEG

COMITÉ COMMUNAUTAIRE de ST-BONIFACE - ST-VITAL

AVIS

On fait savoir que toute personne intéressée est invité à assister à la RÉUNION SPÉCIALE D'INFORMATION du COMITÉ COMMUNAUTAIRE de ST-BONIFACE - ST-VITAL qui sera tenue le LUNDI, 30 MARS, 1981 à 19h30 dans la SALLE de L'ÉCOLE NORBERRY.

Le but de ladite réunion sera d'étudier le projet de création d'un PARC linéaire le long de la RIVIÈRE SEINE à partir de la RIVIÈRE ROUGE et allant jusqu'au FLOODWAY de cette dernière en collaboration avec le PREMIER GROUPE D'ÉTUDE de la ville de Winnipeg qui a traité la question.

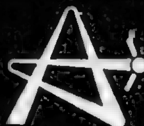
Conseiller A. Ducharme,
quartier GLENLAWN, Président

Conseillère E. Reese,
quartier LANGEVIN,

Conseiller G. Ducharme,
quartier SEINE VALLEY,

Conseiller G.M. Savoie,
quartier TACHÉ.

**Mme M. de Ambrosis
Greffier Communautaire,
No de téléphone: 233-2333.**



PERSONNEL INFIRMIER

Les Services médicaux de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell disposent d'un poste vacant pour un/une infirmier/ière autorisé/e et un/une garde-malade diplômé/e pour remplir des fonctions d'infirmerie générales et administrer les soins et les traitements prescrits aux malades du Pinawa Town Hospital.

Infirmier/ière autorisé/e: Les candidats (es) devront être diplômés/es d'une école de sciences infirmières approuvée et être autorisés/es à pratiquer dans la province du Manitoba. On donnera la préférence aux candidats ayant de deux à trois ans d'expérience professionnelle et une expérience récente en salle d'opération. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ce poste.

Garde-malade diplômé(e): Les candidats (es) devront être diplômés/es d'une école de sciences infirmières approuvée et être autorisés/es à pratiquer dans la province. Un à douze ans d'expérience professionnelle est souhaitable. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ce poste.

Les salaires sont conformes à la Convention de l'Organisation des Associations d'infirmiers/ières du Manitoba.

Pinawa est une ville moderne située à environ 105 km au nord-est de Winnipeg, près de la station de villégiature de Whiteshell. L'hôpital, qui compte 17 lits, dispose de services de laboratoire et hospitaliers complets.

Les personnes qualifiées que ce poste intéresse sont priées d'adresser une demande écrite donnant tous renseignements nécessaires au chef du Service du personnel, **Atomic Energy of Canada Limited - l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, Manitoba, R0E 1L0.**



Atomic Energy of Canada Limited — L'Energie Atomique du Canada, Limitee

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANNA LANDRY du village de Somerset au Manitoba, veuve de Zénon Landry.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er mai 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de mars 1981.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.



Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan

Coordonnateur en communication

Responsabilités:

i) travailler étroitement avec un comité de citoyens à l'étude des besoins des Fransaskois en communication et à l'élaboration d'un plan d'action.

ii) cordonner les projets proposés par son comité et priorisés par le Conseil d'administration.

iii) se tenir à jour des nouvelles ressources technologiques en communication.

Date d'entrée en fonction: le 1er mai, 1981.

Salaire: à négocier selon la formation et l'expérience.

Prier de faire parvenir sous pli confidentiel, une demande avec curriculum vitae avant le 10 avril 1981 à:

**Florent Bilodeau
Directeur général
A.C.F.C.
514, avenue Victoria est
Suite 210
Régina, Saskatchewan
S4N 0N7**



Government of Canada — Gouvernement du Canada

Environmental Assessment Review — Examen des évaluations environnementales

LAC SHOAL ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT LES DIRECTIVES SONT DISPONIBLES

La version finale des directives pour la préparation d'une étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement d'un lotissement de villégiature au lac Shoal à proximité de la frontière du Manitoba et de l'Ontario est disponible.

Le projet proposé par la bande indienne No 40 du lac Shoal prévoit l'aménagement et la location à bail de 350 lots pour chalets à l'angle nord-ouest du lac Shoal qui est situé à environ 9 km au sud-est du lac Falcon et fait partie de l'ensemble du "Lake of the Woods".

Le lac Shoal sert à l'approvisionnement en eau de la ville de Winnipeg.

Les directives ont été publiées par la commission fédérale d'évaluation environnementale qui examine le projet afin que la bande puisse préparer une étude d'impact sur l'environnement. Lorsque cette dernière sera achevée, elle sera mise à la disposition du public et des organismes gouvernementaux avant que la commission commence, dans le cadre de l'examen, des réunions publiques dans la région du projet.

Les lieux et places des réunions seront annoncées ultérieurement. Pour obtenir des exemplaires des directives pour le lac Shoal, veuillez écrire ou téléphoner à frais virés à:

**Bob Greyell
Secrétaire de la Commission
Édifice Fontaine
13e étage
Hull, Québec
K1A 0H3
(819) (997-1000)**

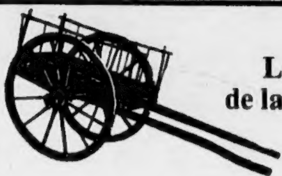
SAINT-PIERRE **PRIX RÉDUIT**

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY



La Division scolaire de la Rivière Rouge No 17

requiert les services

de professeurs bilingues

pour débuter le 1er septembre, 1981.

École de Saint-Pierre
-1 élémentaire

École de Saint-Malo
-1/2 maternelle
-2 primaire

École de Sainte-Agathe
-2 élémentaire
-1 intermédiaire

École de Saint-Jean-Baptiste
-1 élémentaire

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à

Louis R. Gosselin
Directeur général,
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

100 AGENTS

Requis pour la province
du Manitoba

Service bien accepté par le public. À plein temps ou à temps partiel. **Tél.: 233-2317** -

MID-WEST MEDICAL DATA BUREAU
2-113, rue Marion,
Winnipeg, Manitoba
R2H 0T2

OFFRONS SÉMINAIRES DE GESTION DE LA PETITE ENTREPRISE

Quand on se lance en affaires, il faut savoir prévoir.

C'est facile de se lancer en affaires, mais il faut plus qu'une bonne idée pour réussir. C'est pourquoi la Banque fédérale de développement offre à la petite entreprise et à ceux qui voudraient se lancer en affaires des séminaires de gestion qui permettent de s'y retrouver. Qu'il s'agisse d'administration, de comptabilité, d'analyse financière, de gestion du personnel, de commercialisation, etc., les séminaires de gestion de la Banque fédérale de développement vous aideront à mieux comprendre ces facettes de l'entreprise privée que vous ne connaissez peut-être pas. Ces séminaires traitent de plus d'une douzaine de sujets différents. Ils se tiennent dans votre région et ne durent jamais plus d'une journée.



Prenez le temps

Prenez le temps de vous renseigner, vous y gagnerez C'est sûr

J'aimerais avoir plus de renseignements sur les séminaires de gestion de la Banque fédérale de développement dans ma région

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

No de tél.: ____________________



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT — FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK

Postez à: 851 Lagimodière Blvd., Winnipeg R2J 3K4 (204) 233-6791



Appel de candidatures mixtes



Fonction publique Canada — Public Service Canada

Affaires des anciens combattants Canada
Administration de programmes
Charlottetown (I.P.E.)

Les Affaires des anciens combattants Canada, qui administre des programmes à l'intention des anciens combattants et des personnes à leur charge, est à la recherche de candidats expérimentés afin de pourvoir à des postes de directeurs. Comme condition d'emploi, les candidats reçus devront s'engager par écrit à déménager à Charlottetown.

DIRECTEUR, ADMINISTRATION DES PRESTATIONS

Traitement: $33 600 — $41 500
No. de réf: 80-SM-OC-DVA-BR-4002

Fonctions

A titre de chef de l'administration des prestations du ministère, diriger le travail de spécialistes chargés d'élaborer et de recommander des améliorations à apporter aux lois et aux politiques dans les secteurs du soutien financier et social et des soins de santé. En outre, surveiller et évaluer des programmes régionaux, interpréter des lois et des politiques et administrer des programmes de subventions.

Condition de candidature

Études secondaires terminées avec succès et expérience appréciable de l'administration d'un programme de prestations dans les secteurs de la santé ou de l'aide sociale; expérience appréciable de l'analyse et de l'évaluation de politiques opérationnelles, de lois et de règlements régissant des programmes de soins, de santé, ou d'aide sociale; expérience de la gestion.

No d'autorisation: 331-023-015

DIRECTEUR, SERVICES AUX CLIENTS

Traitement: $33 099 — $37 615 (à l'étude)
No de réf.: 80-SM-OC-DVA-BR-4001

Fonctions

A titre de chef de services de consultation du ministère, diriger un programme de prestation de services de consultation et de services sociaux auprès des anciens combattants et des personnes à leur charge. A ce titre, élaborer des normes pour un large éventail de services aux clients et en évaluer l'efficacité, notamment l'appréciation et le service social personnalisé, l'acheminement et la défense de cas ainsi que la négociation avec des clients du ministère en vue d'objectifs précis.

Conditions de candidature

Études secondaires terminées avec succès et expérience appréciable de la mise sur pied, de l'évaluation et de l'administration d'un programme de services de consultation auprès des bénéficiaires de prestations; expérience de l'élaboration et de l'application de politiques.

No d'autorisation: 331-023-014

NOTA: Les candidats doivent faire parvenir des demandes distinctes pour les postes de directeur, Administration des prestations et Directeur, Services aux clients.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Jeannette Sabourin
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour ouest, pièce 1753
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5411
Date limite: le 3 avril 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

La Page de Bicolo . . .



Oh! oh! Qu'est-ce qui m'arrive? Attention le 1er avril prochain!
Bicolo

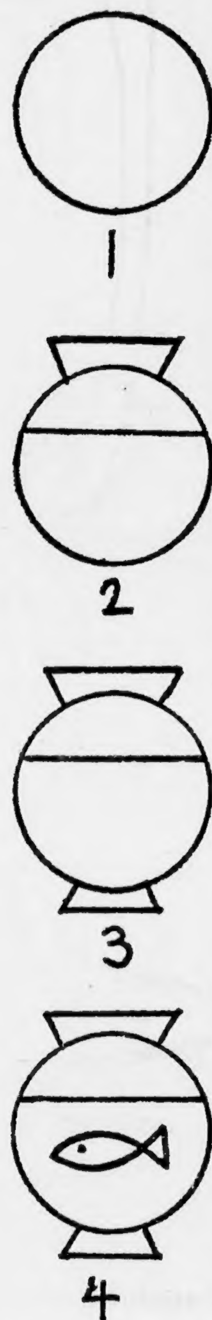
POISSON D'AVRIL

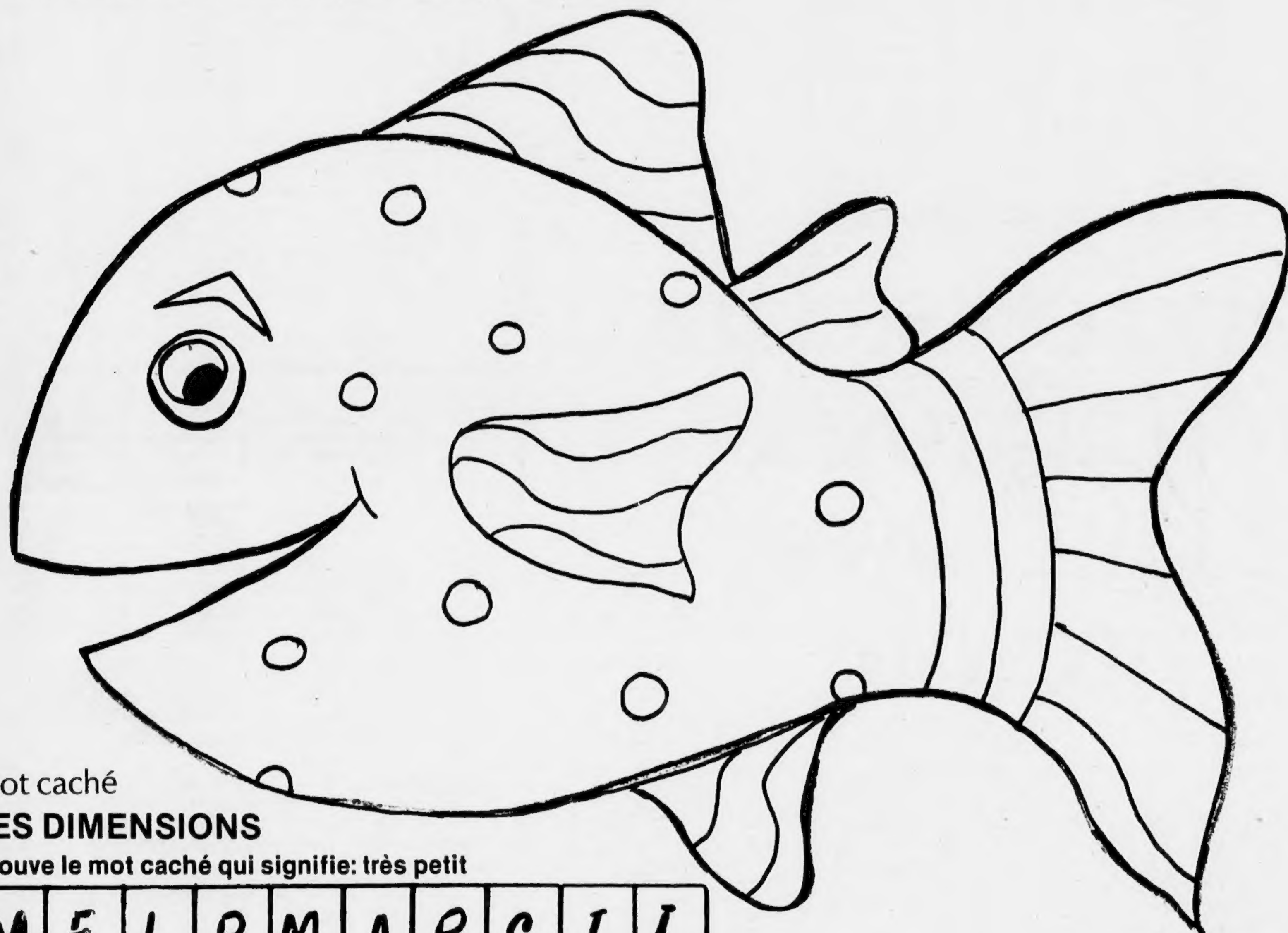
Le 1er avril approche! Ne te laisse pas attraper par un poisson d'avril!

La coutume veut que, le 1er avril de chaque année, les gens se jouent des tours et se mystifient. On prétend que les poissons d'avril sont nés en France. Il fut une époque où l'année commençait le 1er avril. Lorsqu'un nouveau calendrier fut adopté et que le nouvel an tomba le 1er janvier, on continua à fêter le 1er avril. Aujourd'hui, en France, les enfants fêtent cette journée en épinglant au dos de leurs camarades des poissons découpés dans du papier.

Voici un beau "poisson d'avril" que tu peux colorier et découper. Tu pourras ensuite jouer un tour à tes amis à l'occasion du 1er avril, comme le font les enfants de la France. Peux-tu penser à d'autres bons tours à jouer?

Dessine un poisson rouge.





Mot caché

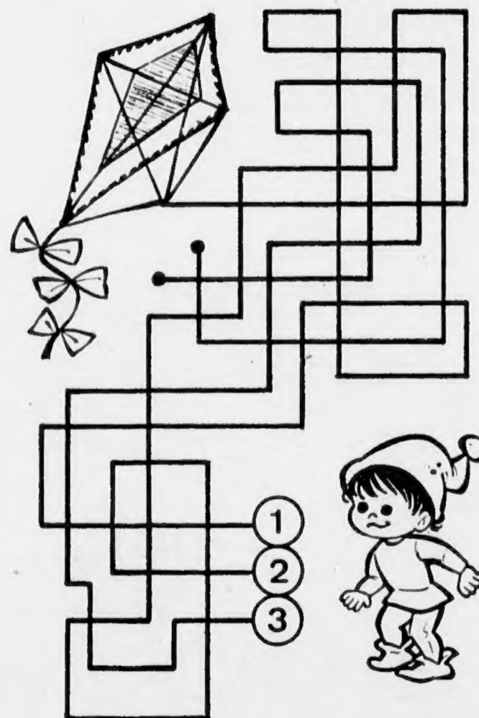
LES DIMENSIONS

Trouve le mot caché qui signifie: très petit

M	E	L	P	M	A	P	C	I	I
N	E	L	A	N	C	E	O	M	L
G	R	O	S	I	S	T	U	M	A
E	E	N	C	L	U	I	R	E	S
N	T	G	E	A	N	T	T	N	S
O	R	T	G	R	A	N	D	S	O
R	O	R	L	G	R	A	S	E	I
M	I	O	E	E	C	N	I	M	O
E	T	F	M	I	N	I	M	E	C
M	A	I	G	R	E	N	A	I	N

court
long
petit
large
mince
gras
grand
gros
étroit

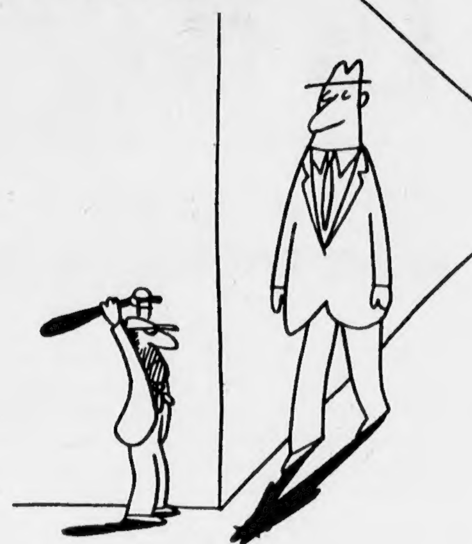
minime
ample
immense
élancé
géant
maigre
colossal
fort
énorme
nain



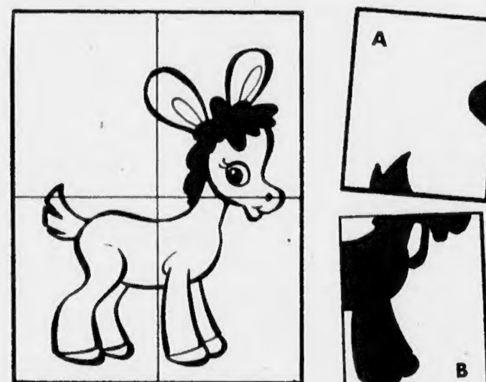
QUEL CHEMIN DOIT PRENDRE LE NAIN POUR ARRIVER AU CERF-VOLANT ?

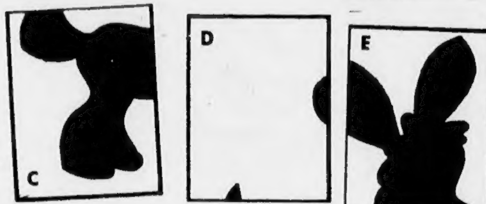
Aide donc ce petit caneton à se rendre à l'étang.

SANS PAROLES











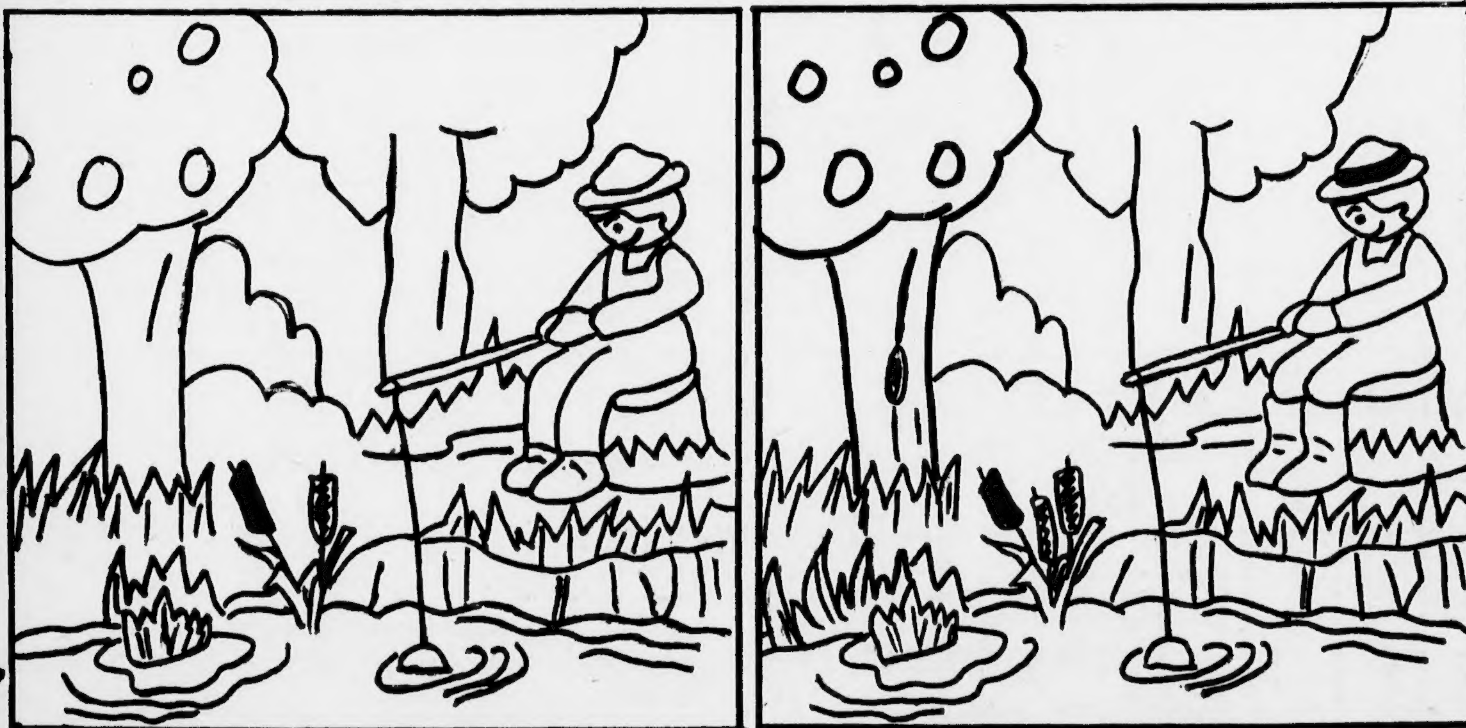
TROUVE AVEC QUELS CARRÉS ON PEUT FORMER LE PETIT ÂNE.

Membre gagnant
No 3663

Jacques Péloquin, 7 ans

1167, rue Paterson
Saint-Boniface

Regarde bien ces deux images. Peux-tu trouver six différences entre les deux?



Réponse: Mot caché -
Les dimensions - "minuscule"

Nouveaux membres

5976: Gordon Carroll, Transcona
5977: Kenneth Strong, Transcona
5978: Janette Ollinik, Transcona
5979: Karl Devlin, Transcona
5980: Alisan Kemplay, Oak Bank
5981: Rachelle Rocher, Transcona
5982: Karen Tamlinson, Transcona
5983: Chantelle Roberts, Transcona
5984: Deann Stein, Transcona
5985: David Sontag, Transcona
5986: Rino Attardo, Transcona
5987: Brigitte Chaput, Sainte-Anne
5988: Allisson McKay, Saint-Eustache
5989: Benoit Desilets, Winnipeg
5990: Emily Wickers, Transcona
5991: Rae Valentine, Transcona

LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU MANITOBA INC.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

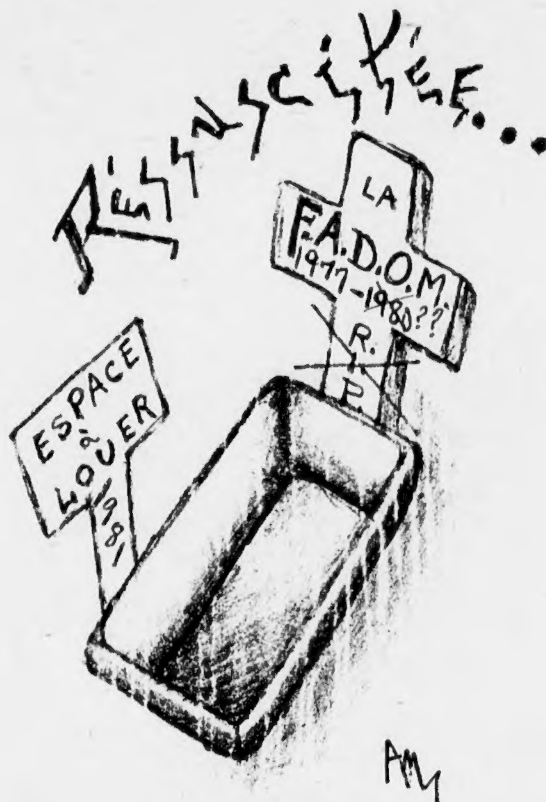
Voilà un premier anniversaire... après le "renouveau 1980"... Quelle signification comporte ce mot "anniversaire"? Pour nous, les aînés, plus que les autres, peut-être, nous réalisons avec quelle rapidité le temps fuit. Comme le disait Saint-Augustin: "Le temps ne se repose jamais; même en dormant, nous cheminons vers l'éternité".

Pour d'autres, un anniversaire c'est le souvenir de jours assombris par la maladie, les déceptions, même les deuils plus ou moins récents. À toutes ces personnes, nous souhaitons réconfort et consolation en leur assurant que nous sommes avec eux, solidaires dans leur épreuve.

Enfin, pour un grand nombre peut-être; c'est la fête... un rayon de lumière sur la vie de tous les jours. Pour tous, anniversaire, synonyme de "temps", nous incite à faire l'impossible pour bien employer le "temps"...

C'est ce que la FADOM a résolument entrepris au cours de cette année 1980-81, temps qui marque pour nous le terme de l'année fiscale de notre association. Mais cet anniversaire a une signification beaucoup plus profonde pour nous qui avons oeuvré sans relâche, avec une conviction et une détermination inébranlables. Il nous fournit l'occasion de rendre hommage, tout d'abord à tous les "bâtisseurs" de cet organisme qui a transformé la vie de tant de personnes "aînés" chez nous: "les Aînés francophones manitobains".

Également, nous devons reconnaissance à tous les responsables locaux, au sein des clubs, les bénévoles, les intéressés... De plus, nous nous devons de mentionner le ministère fédéral de la santé nationale et du bien-être social qui nous a secourus par des octrois inestimables, nous permettant ainsi de mener à bien la poursuite de certains objectifs.



Nos hommages et notre gratitude toute spéciale vont à la SFM. Le fait existe: il est évident et reconnu de tous les membres de la FADOM, que sans la généreuse collaboration de la SFM qui nous a assuré l'aide précieuse de notre habile coordonateur, Ronald Valois, ainsi que l'assistance technique, la survie de notre fédération devenait impossible, sinon extrêment difficile.

L'objectif prioritaire que nous nous étions fixé en cette année écoulée était la consolidation de nos clubs. Le travail n'est pas complété; les démarches demeurent à poursuivre. Cette consolidation, nous le souhaitons, se traduira chez nos membres et nos clubs par une conviction sincère en l'importance du mouvement et en la nécessité pour tous et chacun de s'engager personnellement dans sa ligne de pensée et d'action. Afin que le prestige de notre FADOM grandisse, il est important pour chacun d'entre nous de réaliser la force qu'un tel mouvement peut acquérir et de voir la possibilité d'avenir qui s'offre continuellement à lui.

Nous souhaitons donc de tout coeur, que cet anniversaire annonce le début d'une ère nouvelle, pleine de promesses et qui verra un essor fécond, un développement de plus en plus fort et grandissant.

À vous TOUS de l'âge d'or, à vous TOUS, bienfaiteurs, amis, et intéressés des Aînés francophones manitobains, nos chaleureux sentiments de vive reconnaissance pour l'appui que vous continuerez de nous apporter. "L'effort se continue...".

A.M. Labelle Présidente

— La FADOM, l'effort se continue...

- Le travail constant, intéressé, et persistant de sa dynamique présidente, Alice M. Labelle, et de son dévoué coordonnateur, Ronald Valois, lui a donné un élan nouveau.
- Grâce à l'inestimable appui de la SFM dans la personne de Ronald Valois, de la disponibilité de son bureau, et de la salle de réunion à notre disposition, la FADOM se relève... Le programme établi à l'automne 1980, lors de la visite des clubs, a été partiellement réalisé, facteur estimé satisfaisant, considérant la situation de "relève" de la FADOM.
- L'assiduité et la collaboration fructueuse des membres de l'exécutif: Madeleine Balcaen, vice-présidente; Hélène Brick, trésorière; Irène Catellier, secrétaire; aux quinze réunions de juin à fin décembre 1980, est une preuve évidente et des plus appréciables que cet exécutif prend "au sérieux" l'avenir de notre Fédération.

TOURNÉE DES CLUBS

- Le succès de cet immense travail a été, sans contredit, attribué à nos clubs provinciaux qui ont accepté de s'affilier à la FADOM et qui ont en plus contribué au fructueux acheminement de la FADOM par la désignation de leur délégué respectif. L'intérêt et l'animation de ces derniers sont un facteur important additionnel au développement de notre association. Dix-huit clubs ont été visités à date. Treize se sont affiliés; les cinq autres, nous l'espérons, nous joindront prochainement.

DES VOYAGES

- Septembre 1980: Maritimes et Gaspésie. Le 6 septembre 1980, 42 participants s'envolaient de Winnipeg à Montréal, pour entreprendre par autobus, une tournée de 14 jours dans ces régions des plus pittoresques de l'Est de notre pays. L'ambiance totalement francophone, et manitobaine, et exclusivement de l'âge d'or sont des facteurs primordiaux qui ont fait de ce voyage un événement que les "bénéficiaires" n'oublieront pas. "Il faut en faire l'expérience soi-même pour s'en rendre compte", un commentaire personnel d'une personne qui y a participé.
- Janvier 1981: Hawaï. Le 13 janvier 1981, quatorze personnes d'âge d'or, francophones, manitobaines, se dirigeaient vers Hawaï pour un séjour de 15 jours - une expérience merveilleuse pour tous. Pas étonnant que les demandes pour l'avenir se multiplient! La FADOM veut répondre à vos désirs... vos demandes... Continuez à nous les exprimer.



FESTIVAL DU VOYAGEUR

- Une "première" cette année pour la FADOM Inc.
- Relais: le "Rendez-Vous des Vieux Amis", à la salle communautaire du Précieux-Sang, 202 rue Kenny, les 17 et 18 février.
- Si on en juge par les réactions "populaires", ce relais a été un succès des plus encourageants. On sollicite fortement la répétition de ce projet en 1982.
- La participation active des personnes de l'âge d'or soit dans les chansons à répondre, soit par leur contribution comme violoneux, raconteurs ou raconteuses, pianistes; le tout a été applaudi et grandement apprécié par approximativement cinq cents spectateurs.
- Le rapport financier suite à ces deux jours est également très favorable, donc un facteur très stimulant pour l'avenir...

COMMENTAIRES:

(personnels de quelques assistants)

"J'espère que nous pourrons avoir cela encore l'an prochain."
"Ça nous a donné la chance de rencontrer des personnes d'un peu partout et que nous n'avions pas vues depuis longtemps."
"Ce fut un réel plaisir de rencontrer tant de bons vieux amis pas revus depuis de nombreuses années et de pouvoir jaser amicalement."
"La musique, le chant, les farces, etc., etc., tout m'a bien amusée ainsi que la danse - il y en avait pour tous les goûts."



ASSEMBLÉE ANNUELLE
de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba Inc.

CENTRE COMMUNAUTAIRE du PRÉCIEUX-SANG

202, rue Kenny, Saint-Boniface

LE 24 AVRIL 1981

Le relais de la FADOM c'est pour tout le monde... "Ces gens de la Louisiane sont comme nous autres" commentaire d'un participant.